

BULLETIN BIMESTRIEL

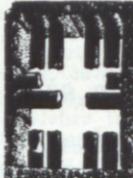
DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7 — 551 34-14

## CE QUI REMPLIT NOS CŒURS

10 et 11 mai 1975



Ce n'est pas un récit que je veux faire, mais dire ce qui remplit nos cœurs.

La messe dans la cathédrale de Chartres, le discours de Malraux, la chapelle de Rechères où repose l'abbé Stock. Puis Paris, l'assemblée générale, les souvenirs du retour, les rives de la Seine, la Crypte des déportés... monuments inoubliables qui, comme une vaste symphonie, ont brodé leurs variations autour de thèmes sans cesse repris et répétés.

A la cathédrale, le regard levé vers les vitraux qu'un soleil pâle faisait palpiter dans l'ombre des colonnes, prononçant à voix basse les noms de choses vivantes ou mortes, croyantes ou incroyantes, communiant dans le secret de présences invisibles, nous nous sommes préparées à entendre la grande voix qui ressuscite les martyrs.

Prestige de l'art — art incomparable. A l'appel de Malraux, les fantômes se dressent devant le Portail royal :

« Portail royal en qui depuis huit cents ans bat l'âme de notre pays. »

Puis, dans cette chapelle de Rechères où la présence de l'abbé Stock est sensible, nous avons cherché la paix.

Le lendemain, l'assemblée générale évoquait l'amitié qui unit depuis trente ans celles qui sont revenues des camps et celles qui ont préparé ce retour. Le repas qui a suivi, accompagné du doux bruissement des eaux sous le bateau qui nous emmène... Concorde, Louvre, dans le lointain Sainte Geneviève, toujours vaillante, Notre-Dame et ce silence soudain, quand nous passons devant la Crypte des déportés... ce silence que le bruit

(Suite page 12.)

## André Malraux à Chartres

Il y eut le grand froid qui mord les prisonnières comme les chiens policiers, la Baltique plombée au loin, et peut-être le fond de la misère humaine. Sur l'immensité de la neige, il y eut toutes ces taches rayées qui attendaient. Et maintenant il ne reste que vous, poignée de la poussière battue par les vents de la mort. Je voudrais que ceux qui sont ici, ceux qui seront avec nous ce soir, imaginent autour de vous les résistantes pendues, exécutées à la hache, tuées simplement par la vie des camps d'extermination. La vie ! A Ravensbrück, huit mille mortes politiques. Tous ces yeux fermés jusqu'au fond de la grande nuit funèbre ! Jamais tant de femmes n'avaient combattu en France.

Et jamais dans de telles conditions.

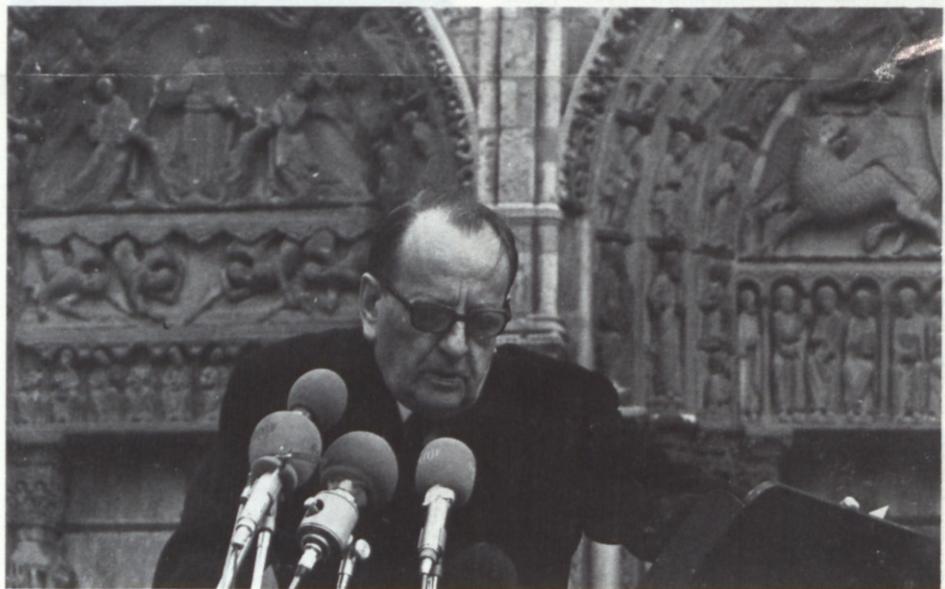
Je rouvrirai à peine le livre des supplices. Encore faut-il ne pas laisser ramener, ni limiter à l'horreur ordinaire, aux travaux forcés, la plus terrible entreprise d'avilissement qu'ait connue l'humanité. « Traitez-les comme de la boue, disait la théorie, parce qu'ils deviendront de la boue. » D'où la dérision à face de bête, qui dépassait les gardiens, semblait au-delà des humains. « Savez-vous jouer du

piano ? » dans le formulaire que remplissaient les détenues pour choisir entre le service du crématoire et les terrassements. Les médecins qui demandaient : « Y a-t-il des tuberculeux dans votre famille ? » aux torturés qui crachaient le sang. Le certificat médical d'aptitude à recevoir des coups. La rue du camp nommée : « chemin de la Liberté ». La lecture des châtiments qu'encourraient celles qui plaisanteraient dans les rangs, quand sur le visage des détenues au garde-à-vous, les larmes coulaient en silence. Les évadées reprises qui portaient la pancarte : « Me voici de retour. » La construction des seconds crématoires. Pour transformer les femmes en bêtes, l'inextricable chaîne de la démence et de l'horreur, que symbolisait la punition : « Huit jours d'emprisonnement dans la cellule des folles. »

Et le réveil, qui rapportait l'esclavage, inexorablement.

80 % de mortes.

Ce que furent les camps d'extermination, on le sut à partir de 1943. Et toutes les résistantes, et la foule d'ombres qui, simplement, nous ont donné asile, ont su au moins qu'elles risquaient plus que le



(Photo Sydney Anthonioz.)

40P 4616

bagne. J'ai dit que jamais tant de femmes n'avaient combattu en France ; et jamais nulle part, depuis les persécutions romaines, tant de femmes n'ont osé risquer la torture.

Faire de la Résistance féminine un vaste service d'aide, depuis l'agente de liaison jusqu'à l'infirmière, c'est se tromper d'une guerre. Les résistantes furent les joueuses d'un terrible jeu. Combattantes, non parce qu'elles maniaient des armes (elles l'ont fait parfois) ; mais parce qu'elles étaient des volontaires d'une atroce agonie.

Ce n'est pas le bruit qui fait la guerre, c'est la mort.

## *Les femmes sont entrées dans la guerre par la porte du supplice*

La victoire a mis fin à deux guerres différentes. L'une est aussi vieille que l'homme, l'autre n'avait jamais existé. Car si les armées se sont toujours affrontées, la participation active des femmes a été rare, et surtout il n'existe pas d'autre adversaire que l'armée ennemie. La Résistance féminine date de notre temps, la Gestapo aussi. La police militaire n'est pas nouvelle, mais cette guerre n'a précisément pas été menée par une police militaire. Ses prisonnières ne furent donc pas destinées à des camps militaires. Le mélange de fanatisme et d'abjection de la police politique, créée contre des ennemis politiques, n'apportait pas l'hostilité des combattants, mais la haine totale pour laquelle l'adversaire est d'abord ignoble ; et qui impliquait à la fois la torture et le monde concentrationnaire. Pour tous ceux que touchait la Gestapo, ces «putains françaises» avaient assassiné des soldats allemands. Les camps de soldats étaient des ennemis ; les camps d'extermination n'en sont point les héritiers. Les techniques d'avilissement, celles que l'on ne pouvait dépasser qu'en enfermant les mourantes avec les folles, furent d'ailleurs toujours intelligibles pour la plupart des déportés, puisqu'elles n'avaient plus d'objet, les interrogatoires terminés.

« Au camp, me disait Edmond Michelet, les types me demandaient tous pourquoi les nazis gâchaient leur main-d'œuvre ? » Il ne s'agissait pas de main-d'œuvre, mais du Mal absolu, d'une partie de l'homme que l'homme entrevoit, et qui lui fait peur. Il était indispensible que les femmes ne fussent pas épargnées. Le camp parfait eût été le camp d'extermination des enfants. Faute de mise au point, on les tuait avec leurs parents. Il y a quelque chose d'étrange et de terrifiant dans la volonté de déshumaniser l'humain, comme dans les prievres, comme dans les monstres. L'idéal des bourreaux était que les victimes se pendent par horreur d'elles-mêmes. On comprend pourquoi les détenues demandaient aux religieuses, prisonnières comme elles, de leur parler de la Passion. Dante, banalités ! Là, pour la première fois, l'homme a donné des leçons à l'enfer.

Il fallait choisir la chiourme : n'est pas abjectement sadique qui veut ! Le hasard n'eût fourni qu'une brutalité plus simple. Je doute que le nazisme ait créé ces camps pour inspirer la terreur, car il les tint longtemps secrets. L'appareil concentrationnaire fut-il le stupéfiant envers des fêtes de Nuremberg ? Mais la Gestapo est indissociable, et nous ne pourrions comprendre l'assemblée d'aujourd'hui sans comprendre qu'en marge du

fracas des chars la guerre du silence fut celle des femmes contre la Gestapo. Leur armée est la Croix-Rouge. Dans la Résistance, elles semblaient renoncer à une protection immémoriale. Elles entraient dans la guerre par la porte du supplice.

Et dans les camps le dernier affrontement fut, peut-être, le plus mystérieux. Ces nazis résolus à vous exterminer ne vous ont pas assassinées ; sans doute était-il trop tard. Mais, pour survivre, il fallait le vouloir chaque jour de toutes ses forces. Et vous avez découvert que la volonté de vivre était obscurément sacrée. Désarmées, hors de l'humanité, vous ne pouviez témoigner qu'en continuant à vivre. Et vous avez vécu.

Le général de Gaulle attendait, à la gare de l'Est, le premier convoi de fantômes.

## *Nous avons vécu de la complicité de la France ... de celle qui a suffi*

Mais il serait faux de limiter les déportées aux agents des réseaux, à la Résistance organisée. Combien de vos compagnes étaient des femmes qui, nous assistant à l'occasion ou nous donnant asile, risquaient autant que nous, et le savaient ! Vous ne séparez pas celles qu'une même souffrance rassembla. Vous représentez toutes celles qui n'ont fait partie d'aucune organisation et dont vous avez si souvent éprouvé la fraternité. Les aviateurs tombés se réfugiaient dans la première ferme venue. Le camarade anglais blessé avec moi fut transporté de village en village avant de retrouver les nôtres. Nous avons vécu de la complicité de la France. Pas de toute la France ? Non. De celle qui a suffi.

Le fermier fut souvent une fermière. C'est pourquoi votre valeur de symbole est si grande. D'un côté les barbelés électrifiés, les chiens, la Gestapo, la volonté d'avoir jusqu'à la mort, l'épaisse fumée du crématoire qui se perd dans les nuages bas. De l'autre, toutes celles qui montrèrent au passage qu'elles auraient pu être des vôtres, et que nous ne retrouverons jamais. Celles qui vous entourent dans la nuit funèbre et dont vous êtes les témoins aussi.

Le poste émetteur du réseau voisin du nôtre était installé chez une dactylo, tante de l'un de nos compagnons. Comme elle tapait à la machine chez elle, il avait pensé que ce bruit serait bien utile. Il lui avait demandé si elle accepterait qu'il apporte son poste. Elle avait répondu, en haussant une épaule : « Evidemment... »

Elle n'appartenait à aucun réseau. Elle aimait son neveu comme un neveu, pas davantage. Elle disait, sans plus : « Les nazis, j'en veux pas. » Elle connaissait le risque, c'était à la fin de 43.

Le neveu a été fusillé, la tante est revenue de Ravensbrück. Elle pesait trente-quatre kilos. Je serais étonné qu'elle ait jamais cru avoir accompli une action héroïque. Elle se méfiait du mot. A Ravensbrück, elle a dû penser : Moi, je n'ai jamais eu beaucoup de chance...

Nous sommes dans le domaine le plus simple de la Résistance, peut-être le plus profond. Nous savons aujourd'hui que chez beaucoup d'entre nous, femmes ou hommes, la patrie repose comme une eau dormante. Fasse le destin que cette femme soit ici, ou qu'elle prenne ce soir la télé-

vision — stupéfaite d'entendre parler d'elle aux Rois de Chartres, qui ont vu saint Louis. Portail royal en qui depuis huit cents ans bat l'âme de notre pays, je viens de t'apporter le plus humble témoignage de la France. J'en répéterai un autre que notre compagne des ténèbres aurait préféré au sien.

En rangs, les prisonnières écoutaient un discours de menaces. Le chef du camp se tut enfin, et l'interprète alsacienne traduisit tout par une seule phrase : « Il a dit que nous ne sortirons d'ici que lorsque nous serons mortes. » Une joie stupéfiante surgit. Pendant qu'elle disait ces mots-là, un message à bouches fermées filtrait dans les rangs : les Alliés arrivent.

« Alors, dans tous les bagnes depuis la Forêt-Noire jusqu'à la Baltique, l'immeuble corlège des ombres qui survivaient encore se leva sur ses jambes flageolantes. Et le peuple de celles dont la technique concentrationnaire avait tenté de faire des esclaves parce qu'elles avaient été parfois des exemples, le peuple dérisoire des tondues et des rayées, notre peuple ! pas encore délivré, encore en face de la mort, ressentit que même s'il ne devait jamais revoir la France, il mourrait avec une âme de vainqueur. »

## *Maintenant pour les siècles on sait*

Croyantes ou non, vous connaissez le verset lugubrement illustre, prononcé pour tous puisque la douleur est partout : *Stabat mater dolorosa... Et la Mère des Douleurs se tenait debout... Dans la crypte, sous l'hosanna des orgues et des siècles, la France aux yeux fermés vous attend en silence. Que celle d'entre vous dont on se souviendra le moins, la plus démunie, celle dont j'ai parlé si elle est encore vivante, s'approche pour entendre chuchoter la haute figure noire :*

Ecoute bruire dans l'ombre autour de moi l'immense essaim des mortes. Je ne l'ai pas abandonné. Saint François disait à la mendiant d'Assise : « Sur ton pauvre visage, que ne puis-je embrasser toute la pauvreté du monde... »

Sur le tien, moi, la France, j'embrasse toutes tes sœurs d'extermination. J'ai connu bien des prisonniers, à commencer par moi. Celles dont la liberté cessait avec le jour, parce que le camp revenait la nuit. Celles qui disaient : « Ne laissez pas entrer les chiens, parce que les chiens mordent. »

J'ai connu aussi, comme toi, les femmes qui disaient qu'elles n'avaient jamais pensé à nous. A qui personne n'avait jamais parlé de rien. Maintenant, pour des siècles, on sait. Avec quoi ferait-on la noblesse d'un peuple, sinon avec celles qui la lui ont donnée ?

Symbol mystérieux, les huit mille personnages de la cathédrale voient, sur ta face accablée, les huit mille prisonnières qui ne sont pas revenues. Dans cette cathédrale où furent sacrés tant de rois oubliés, qu'elles reçoivent avec toi le sacre du courage. A la descendance de l'humanité sourde, peut-être à la petite-fille même de celle qui t'a livrée, la secourable voix où disparaît la honte, soufflera les mots qu'ont trouvés nos pauvres gens pour Du Guesclin, le seul connétable resté dans leur cœur. Vivante naguère changée en plaie, crâne rasé de la misère française, « il n'est si pauvre fileuse, en France, qui ne filera pour payer ta rançon. »

# La Journée de Chartres

## La cathédrale

La cathédrale est apparue d'abord au bout de l'horizon, tandis que le ciel devenait de plus en plus bleu. Quelques minutes encore dans les autocars à guetter le grand vaisseau prestigieux qui paraît et disparaît, et... la voici, comme si elle n'avait cessé de nous attendre depuis ces trente années. Notre cortège monte vers elle depuis le musée Jean-Moulin, et c'est l'émerveillement du parvis quand surgit la blanche façade dans la lumière.

A peine saluées les statues colonnes, nous entrons dans une autre lumière : « Voici le lieu du monde où tout rentre [et se tait, « Et le silence, et l'ombre et la charnelle [absence, « Et le commencement d'éternelle [présence... » (1)

L'orgue emplit maintenant les voûtes : Bach... la fantaisie en Sol mineur, tandis qu'à notre suite, André MALRAUX et André BORD — qu'accompagne notre présidente — le Préfet, le Maire, les personnalités du département sont reçus par l'abbé ROBERT, curé de la cathédrale.

C'est Mgr MICHON, évêque de Chartres, qui célèbre la messe, commentée par M. l'abbé ROBERT. Le premier chant — grégorien — est dédié à la Vierge et nous invite à nous réjouir. Les regards se portent vers le vitrail de Notre-Dame de la Belle-Verrière pour saluer et remercier la Reine de ce lieu. Puis c'est l'extraordinaire lecture tirée d'Israël (9 - 1) « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière... ». Le prophète évoque « le joug qui pesait, le bâton de l'opresseur », avant d'annoncer aux captifs le miracle du petit enfant qui va les délivrer, « le Prince de la Paix ». La chorale de la cathédrale, très belle, très bien conduite, chante le « De Profundis » à la mémoire de toutes nos camarades, invisibles mais présentes.

L'Évangile choisi est celui des Béatitudes : les grandes paroles surgissent avec une nouvelle force « Bienheureux ceux qui pleurent car ils seront consolés... Bienheureux les pacifiques car ils seront appelés fils de Dieu... Bienheureux les persécutés pour la justice... »

Mgr MICHON prend alors la parole :

Soyez les bienvenues, Mesdames, en cette cathédrale séculaire où vous venez revivre dans la prière et l'amitié des heures douloureuses, où vous venez rendre grâce pour votre libération et communier dans le souvenir de vos camarades morts pour la France.

En ces jours où l'on fête Jeanne d'Arc, la libérateur de la patrie, je ne puis m'empêcher d'entrevoir une similitude entre les temps d'autrefois et les jours où vous avez vécu, où vous avez souffert, où vos amies ont donné leur vie pour le salut de la patrie.

En 1940, vous vous rappelez, on stigmatisait les collaborateurs. Au temps de Jeanne d'Arc déjà on parlait des Français « retournés ». Oh ! ils prétendaient ne pas trahir... mais servir au mieux leur pays. Ils acceptaient définitivement la défaite et croyaient devoir en tirer parti. Ne fallait-il pas « causer » et, à défaut de force, rivaliser de finesse ? La défaite

semblait irrémédiable : un roi fou battu, un pays aux trois quarts occupés, sur le trône un pauvre adolescent sans argent, ni énergie, à la dérive.

Et le droit avait sanctionné le fait acquis de la conquête : le traité de Troyes — après 1940 on devait parler des conditions d'armistice — niait même le titre invoqué par le Dauphin à un héritage illusoire et installait un étranger sur le trône de France.

Il n'y avait plus qu'à accepter l'inévitable et à ce prix cesserait une hostilité séculaire. Les moissons reverdiraient, le commerce reprendrait, la richesse renaitrait. L'ordre nouveau construit sur cette base offrait en somme un salut confortable : les plus habiles s'installaient sans scrupules, convaincus de servir à la fois leurs intérêts et ceux de la France. Telle était la situation. Est-ce celle du xv<sup>e</sup> ou du xx<sup>e</sup> siècle ?

Or c'est cela qu'au dire de Jeanne d'Arc saint Michel avait appelé une grande pitié ! Et Jeanne monte son cheval de bataille, brandissant l'étendard de la délivrance. Elle nie la défaite. Non, le roi de France ne sera pas un étranger ! Non, le Dauphin n'est pas battu ! Non, il n'est pas un bâtarde ! Non, la conquête du sol n'est pas définitive : Dieu ne le veut pas !

Jeanne d'Arc a rendu l'espoir au gentil Dauphin et aux fils de France. Et cet espoir lui survit : le 30 mai 1431, elle est brûlée vive. Pourtant, elle n'est pas morte tout entière. Son cœur est demeuré intact. En vain, pour l'anéantir, le bourreau prodigue l'huile et le soufre : il reste gonflé d'un sang vermeil et la suprême ressource est de le jeter en Seine, avec les cendres et les os. Et voici que ce cœur, toujours vivant, accomplit des merveilles : ses victoires se précipitent pour clore plus de cent années de guerre. Le 17 avril 1436, Paris est libéré ; le 4 novembre 1449, Rouen est libéré ; le 12 août 1450, la Normandie est libérée ;

le 9 novembre 1453, la Guyenne est libérée. La mission de Jeanne est remplie. Le cœur de Jeanne, ce cœur toujours vivant, et qui remporte les victoires, n'est-ce pas le cœur même de la patrie ?

Il a battu dans votre poitrine, Mesdames, aux heures où d'aucuns croyaient tout perdu. Il vous a inspiré de ne jamais plier devant la force, de ne jamais vous égarer aux chemins obscurs, de ne jamais croire à la défaite de la France. Il vous a donné l'audace des actions clandestines, et, ce qui exigeait un plus grand courage, il vous a donné de tenir dans les interrogatoires, de faire sous la torture les noms de ceux qui travaillaient avec vous, malgré les coups et les sévices, dans d'indécibles souffrances physiques et morales, dans les prisons et les camps de concentration. Oui, il a continué de battre en vous, ce cœur de la France ; alors que vous paraissiez déjà mourir il vous a gardé la vie et l'espérance.

C'est cela, me semble-t-il, que vous avez droit de dire à la France. Après trente ans, vous vous souvenez : votre chair elle-même, durement stigmatisée peut-être, vous empêcherait d'oublier. Vous vous souvenez, non point pour crier vengeance, mais pour dénoncer la violence, toutes les violences, pour affirmer les droits imprescriptibles de la justice et qu'il n'y a pas de liberté sans courage. Vous nous rappelez que jamais la voie de la facilité ne sera la voie du salut. Françaises, vous nous redites la leçon de Jeanne d'Arc : le bûcher de Rouen a consacré ses victoires et la libération de la France ; chrétiennes, vous attestez cette vérité primordiale de notre foi : c'est le chemin de la Croix qui conduit au matin lumineux de Pâques. Vos années de souffrance, mettez-les donc, au cours de cette messe, dans la coupe d'or qui contient le sang du Christ.

« Vos larmes et votre foi, votre sang avec le sien dans le calice. »

C'est cela comme le vin et l'eau qui est la matière de son sacrifice !

C'est cela qui rachète le monde avec lui. »

A votre calvaire, la Croix du Christ donne valeur d'éternité. Offrez-le lui, en gage de temps meilleurs, pour la France qui éprouve encore des inquiétudes avec ses chômeurs, pour le monde qui connaît encore la guerre et les déportations.

Nous pensons à vos camarades morts dans les prisons et les camps, dont les cendres furent jetées au vent comme celles de Jeanne d'Arc. Faut-il prier pour elles ? Elles éprouvent, j'en suis assuré, la vérité de la promesse évangélique.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le Royaume des Cieux est à eux. »

Mais par elles nous prions pour leurs familles, pour vous qui souffrez peut-être encore physiquement de ces dures années.

Nous prions pour la France, pour la paix et pour un monde plus fraternel.

Amen !

Après l'offertoire c'est l'admirable « O Bone Jesu » de Palestrina, puis des fragments d'une messe de Campra (musicien français du xvii<sup>e</sup> siècle). Quand la musique se tait, « le silencieux orchestre des vitraux de Chartres semble obéir... à la baguette que l'Ange porte sur le cadran solaire » (2). Nous sommes envahies par



La messe. (Photo Henri Boussel.)

(1) PÉGUY « Cinq Prières dans la cathédrale ».

(2) André MALRAUX « Les Voix du Silence ».

le sentiment profond, inexprimable, d'atteindre l'un des grands moments de notre vie, où le passé douloureux rejoint la joie du présent. Comme l'écrivit une de nos camarades : « Nous n'avons jamais ressenti aussi profondément ce qu'est la communion ».

La messe s'achève par le Magnificat...

## Le discours d'André Malraux

Sur le parvis, la foule s'est assemblée... avec les enfants des écoles auxquels on a donné congé, les drapeaux sont groupés de part et d'autre du portail, Geneviève monte d'abord sur le podium drapé de tricolore :

« Il y a trente ans, sur un quai de la gare de l'Est, le général de Gaulle accueillait les trois cents premières survivantes de Ravensbrück. Aujourd'hui, vous êtes venues de toute la France, mes camarades, trois cents femmes de la résistance, ayant connu les prisons de la Gestapo, les forteresses, les camps de concentration, unies, comme alors, par une incomparable fraternité. Sur le parvis du Portail Royal, où tant de pèlerins vous ont précédées depuis des siècles, vous allez entendre André Malraux. »



(Photo Sydney Anthonioz.)



Le monument Jean Moulin. (Photo H. Boussel.)

Nous l'avons écouté, bouleversées par une émotion indicible. Nos pauvres témoignages, ce que nous avons si souvent essayé d'exprimer, sont magnifiés par le grand écrivain. Nous savons désormais que notre message sera transmis. Voici d'ailleurs la lettre d'une jeune fille inconnue adressée à Geneviève :

« Je tiens à vous écrire ce lundi, deux jours après la cérémonie de Chartres. J'allais à Chartres pour écouter André Malraux. J'ai 23 ans et ne connais la vie active de la résistance que par des récits. Tout en étant bien informée, tout ceci en moi est un peu flou car ces

événements sont contre nature et j'ai beaucoup de mal à réaliser. Je m'attends donc à assister à une parfaite cérémonie du souvenir, digne de ce nom, terne et morose. J'ai été stupéfaite, Madame, de ce que j'ai rencontré : une chaleur humaine, une cohésion, une communion intérieure poignantes, et partout sourires graves et jeunesse, sur ces visages qui se reconnaissaient.

« Ce fut pour moi une réelle prise de conscience, un grand moment d'émotion de voir votre sérénité et votre grand apaisement. Je vous remercie, Madame, pour cette belle journée. »

## L'hommage à Jean Moulin

Dans la ville pavée, derrière les drapeaux qui se dirigent vers le monument de Jean Moulin, nous essayons de revivre les journées de juin 1940 : Chartres occupée par l'ennemi, livrée à l'angoisse, au pillage, à la honte, et l'honneur sauvé par son préfet. L'hommage que nous lui apportons, dans cette courte et simple cérémonie, est celui de combattantes pour

celui qui a livré le premier combat. La participation militaire souligne qu'il en est bien ainsi.

Après le dépôt de gerbes, le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants remet à chacune des déléguées de l'A.D.I.R. présentes une médaille frappée pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

## L'accueil de la municipalité

Dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, M. ALLARD, maire-adjoint, reçoit André MALRAUX et l'A.D.I.R. Il rend d'abord hommage au « Colonel Berger » :

« S'il est vrai que les sentiers de la pauvreté se confondent parfois avec les sentiers de la gloire, il est vrai, « Colonel Berger », que vous étiez pauvre dans ces maquis de Corrèze, sous les chênes nains du Quercy, que vous étiez pauvres, vous, les héros de cette Résistance, entreprise avec ferveur et opiniâtreté, mais au prix de quels sacrifices ! Mais cette résistance avait déjà atteint la gloire, lorsqu'il y a dix ans, en décembre 1944, vous évoquiez la mémoire du préfet Jean Moulin. Toute la France vibrat en écoutant l'hommage que vous lui rendiez au Panthéon. »

Le maire souligne ensuite l'action bénéfique pour Chartres d'André MALRAUX, ministre des Affaires Culturelles du général de Gaulle et conclut ainsi :

« En cette matinée de printemps faite de tièdes senteurs et de renouveau nous avons vibré dans nos souvenirs et dans notre foi. Nous avons vibré tout imprégnés de celle « petite espérance » —

comme l'appelait Péguy — qui montait vers les voûtes hautes, de « cette petite espérance » qui nous soutenait tous dans les moments dramatiques.

« Face à cette liberté retrouvée et qu'il est difficile de vivre, permettez-moi, aujourd'hui, d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont offert leur vie pour que, aujourd'hui, nous restions libres. Avec ferveur, nous devons garder leur message.

« Le 1<sup>er</sup> mai, à Lèves, dans la carrière de Chavannes, en écoutant l'appel des neuf Chartrains fusillés en ce lieu, je vivais intensément ces instants. Garder leur message, puis aussi le transmettre aux jeunes, fermement mais sans haine : cette mission nous permettra d'accomplir simplement et avec amour notre tâche quotidienne, jour après jour, et pas après pas, dans les moments héroïques et parfois quand la tâche est lourde. Mais nous ne sommes pas seuls, entourés de toute la fraternité humaine, et l'homme ne s'accomplit vraiment que lorsqu'il se donne par et à travers les autres. »

« Ce sera peut-être, aux questions posées, la réponse de Chartres. »



La foule devant le monument

(Photo Sydney Anthonioz.)

Geneviève remercie M. ALLARD :

« Je veux vous dire, au nom de mes camarades et en mon nom, que nous avons vécu aujourd'hui quelques-unes des heures qui compteront le plus dans chacune de nos propres vies. Il est vrai, vous l'avez dit, Monsieur le Maire, nous avons connu ce qu'il y a de plus terrible dans l'homme, nous avons affronté ce qui est bien pire que la mort, l'humiliation, l'angoisse, les supplices, tout ce qui tendait à effacer notre visage humain et fraternel.

« André Malraux a exprimé, n'est-ce pas mes camarades, ce que nous ressentons le plus profondément en nous-mêmes et sa voix lui a donné une immense résonance.

« Nous avons parcouru, comme jadis les pèlerins, un long chemin qui traversait les plaines de la Baltique. C'était un terrible chemin. Beaucoup d'entre nous ne l'ont pas accompli jusqu'au bout. Nous avons été quelques-unes, une poignée de survivantes, à franchir les portes de l'enfer concentrationnaire avec la liberté retrouvée. Nous avons été un peu moins nombreuses à survivre après les premiers mois d'épreuve du retour. Nous restons aujourd'hui tout de même quelques centaines de femmes déportées et internées de la Résistance, et, dans ce chemin, il y a cette étape de Chartres qui donne une signification à notre combat, à nos souffrances, à notre raison de vivre encore aujourd'hui. Nous en éprouvons, à l'égard de la ville de Chartres, une immense reconnaissance. Chartres, qui a souffert de l'invasion allemande dès 1940 et où une poignée d'hommes et de femmes, derrière votre préfet, Jean Moulin, ont résisté à l'ennemi.

« Nous devons une grande reconnaissance à ceux qui ont compris notre désir et aidé à sa réalisation. Vous d'abord, Monsieur le Maire, et avant vous M. Gaujard dont je veux évoquer ici avec une grande ferveur la mémoire, car c'est lui que nous sommes allées trouver, il y a un an, pour lui demander de nous recevoir aujourd'hui.

« Monsieur le Maire vous avez ensuite achevé, au nom de la municipalité de Chartres, ce que M. Gaujard voulait faire.

« Je voudrais que vous soyez notre interprète auprès de tous ceux qui vous ont aidé pour cette journée et particulièrement ceux que nous n'avons même pas pu saluer au passage. Les femmes déportées et internées de la Résistance vous demandent de croire que, désormais, Chartres sera inscrit dans leur cœur. »

## Le déjeuner

Un repas fraternel est difficile à évoquer pour ceux qui n'ont pu y prendre part. Au premier étage de l'Hôtel de Ville, une grande salle très claire qui domine un immense tableau de la mort de Marceau, des tables blanches et fleuries, où nous retrouvons avec joie André MALRAUX et une vingtaine de nos hôtes châtrains.

C'est à eux que va s'adresser notre présidente pour leur dire notre gratitude :

« C'est un exploit d'essayer de parler après André Malraux. Mais, si je ne le faisais pas aujourd'hui en votre nom à toutes, les pierres mêmes de la cathédrale crierait !

« Sur le parvis du Portail Royal, je vous ai dit, André Malraux, que si le général de Gaulle était encore vivant, c'est lui qui nous aurait reçus et vous avec lui. Vous êtes venu, vous avez donné la signification de ce qui a été et reste encore l'engagement de toute notre vie.

Ce serait peu de vous remercier, et nous préférions partager avec vous la fidélité à ce qui demeure essentiel : le combat pour l'homme, sa noblesse, sa grandeur.

« Dans la préface des « Noyers de l'Altenbourg » vous avez évoqué les prisonniers blessés — dont vous étiez — couchés sur la paille des champs de Beauce. Ils regardaient, très haut au-dessus d'eux, les grandes nervures gothiques se rejoindre. Je n'ai cessé de revoir cette image lorsque nous étions tout à l'heure dans la cathédrale. Pendant que nous écoutions les grandes orgues et les chants admirables de la chorale, une autre musique résonnait dans nos coeurs, celle des plaintes de nos compagnons souffrants, mourants, torturés. »

Geneviève remercie alors Mgr MICHON « à qui nous devons le privilège d'avoir été reçus dans cette glorieuse cathédrale ». Mgr DONGRADI qui le représente au déjeuner, M. l'abbé ROBERT qui a montré tant de compréhension et de dévouement, Maître RUELLO, l'organiste, M. Jean-Pierre AUBERT et la belle chorale qu'il a si bien dirigée.

humains qui donnent, si longtemps après, et d'une telle façon, un semblable témoignage.

« André Malraux, vous avez dit de la fraternité « qu'elle était la compagne fidèle de la mort ». Comme c'est vrai ! nous n'avons cessé de le ressentir pendant les terribles épreuves. Mais la fraternité accompagne aussi ceux qui ont traversé ces épreuves, elles les conduit au-delà, dans les chemins de la vie, et leur permet de s'entraider encore dans ce qui reste à subir pour la plupart d'entre nous. Je crois que nous en donnons par cette journée un impressionnant témoignage. Vous le savez, Mesdames et Messieurs, nos camarades ont souhaité, avant de rentrer à Paris, aller se recueillir sur la tombe de l'abbé Stock, aumônier allemand de la prison de Fresnes. Il a accompagné un grand nombre des nôtres à l'exécution et a fait son devoir, non seulement comme un prêtre doit le faire, mais comme un homme de cœur et de bonne volonté.

« Il repose ici sur la terre châtraine dans la Chapelle de la Paix que notre ami Edmond Michelet avait aidé à réaliser. C'est dire les sentiments qui nous animent aujourd'hui.

« Je voudrais terminer par cette phrase d'Antigone, souvenez-vous, André Malraux, vous l'avez citée à Orléans, c'était pour la commémoration de la mort de Jeanne d'Arc : « Nous ne sommes pas venus pour partager la haine, mais pour partager l'amour. »

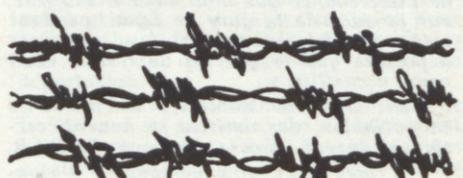
## Sur la tombe de l'abbé Stock

Avant de rejoindre la chapelle de Rechères, nous revenons vers la cathédrale pour une passionnante visite commentée par Mlle HOUVET (fille d'Etienne HOUVET, connu de tous les visiteurs, « gardien » de la cathédrale pendant plus de cinquante ans). Nous voudrions rester encore pour l'écouter, nous attarder devant chaque vitrail, chaque sculpture... Nous formons le projet de revenir longuement...

Puis nous nous arrêtons dans le petit musée Jean Moulin si émouvant. Notre ami M. CHESNE, un groupe de déportés et de résistants de Chartres nous y reçoivent. Voici l'uniforme que Jean Moulin portait le 17 juin 1940 et qui avait été couvert de son sang, des photographies, des documents : dont une lettre du général de Gaulle à l'unificateur de la Résistance : « votre immense tâche est en excellente voie », la dernière lettre de Jean Moulin à sa mère et à sa sœur Laure, son acte de décès et l'ordre d'incinération de son corps.

Quand nous entrons un peu plus tard dans l'église de Rechères, nous avons l'âme encore remplie de grandes émotions... Nous nous groupons immédiatement dans la modeste chapelle où se trouve la tombe de l'abbé Stock. Une statue de la Vierge garde la dalle de granit qu'ont offerte les familles des fusillés. Après un long, très long silence, nous récitons un Notre Père en pensant à l'abbé Stock, à tous ceux qu'il a aidés, à leurs familles.

« Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »



Au musée Jean Moulin.  
(Photo « L'Echo républicain ».)

Notre présidente s'adresse ensuite aux autorités militaires auxquelles nous devons la cérémonie du monument Jean Moulin : le général MAIRAL-BERNARD, commandant la 13<sup>e</sup> division militaire, le colonel GIRVÈS, délégué départemental.

« Nous avons été des femmes combattantes ; la présence du général et du colonel a été pour nous une fierté. »

Elle renouvelle ses remerciements à M. le Maire et assure M. CHARBONNAUD, préfet d'Eure-et-Loir, que « cette journée n'aurait pas eu lieu s'il ne nous avait apporté un efficace et généreux concours ». »

« C'est grâce, en particulier, à M. ETCHARRY (directeur de son cabinet) que l'organisation de ces manifestations a été aussi remarquable. »

Geneviève ANTHONIOZ se tourne enfin vers notre camarade et ami, M. CHESNE, « l'ange tutélaire de cette journée, à qui nous devons que tout se soit déroulé dans un esprit de chaleureuse amitié, car c'est celui qu'il fait régner dans les rangs des anciens combattants, des résistants et déportés du département d'Eure-et-Loir. »

« Nous avons aussi quelque chose à donner à ceux que nous avons invités à cette table : le témoignage d'une fraternité vécue sans faille depuis trente ans, je ne connais pas beaucoup de groupes

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## DU 11 MAI 1975

L'assemblée générale s'est tenue cette année dans la salle de réunion du 6, rue Albert-de-Lapparent. Tout d'abord, nous écoutons en silence Mme DELMAS lire la liste de nos camarades mortes pendant l'année : Mmes ALIX, de Cholet ; BESNARD, de Châteaubriant ; BEAULIEU, de Sarreguemines ; BERNARD, de Paris ; BATES, du Cateau ; CHRÉTIEN - MALOU, d'Agen ; DUMONT, de Saint-Nom-la-Bretèche ; DERONNE - BECQUART, de Croix ; DAUDE, de Nice ; GORCE, de Saint-Etienne ; HOURY, de Fraissinet-le-Gelat ; HEYDEL, de Sarreguemines ; LEVASSEUR, de Sotteville-lès-Rouen ; LEMONNIER, de Magny-le-Désert ; MORET, de Paris ; MURA, de Paris ; MÉNARD, de Paris ; MUSIALEK, de Paris ; PRUVOST, de Malo-les-Bains ; PERRON, de Lausanne ; STEVERLINCK, de Grasse ; VIEL, de La Ferté-Macé ; VIENNET, de Belfort ; VACHIER, de Cannes ; VASMAN, de Villejuif ; TANGUY-BIGOT, de Rennes ; ZEPCHI, de Marseille ; RUSIECKI, de Six-Fours-la-Plage ; SCHENK, de Strasbourg.

Après que l'assemblée a observé une minute de recueillement, Mme DELMAS reprend la parole :

« Mes chères amies,

« Les noms de nos camarades disparues au cours de cette année s'ajoutent à la longue liste des noms de celles qui ne sont pas revenues et de celles dont la disparition s'est échelonnée au cours de ces trente années. Elles toutes, avec nous toutes, formons l'A.D.I.R.

« Vous avez lu dans Voix et Visages comment s'est formée, à la libération de Paris, l'Amicale des Prisonnières de la Résistance, entièrement apolitique, qui se proposait de préparer votre retour (tâche bien insuffisamment réalisée, faute de moyens) et de rester fidèle à l'amitié née dans les prisons et dans les camps.

« Coosy Hottinguer a bien voulu m'exprimer dans une lettre personnelle ses impressions de cette fondation : « Mes jours de prison se sont transformés en une lumineuse expérience qui ouvrait le chemin vers une humanité chaleureuse, l'amitié retrouvée, la compréhension mutuelle et la compassion redevenues réelles, les souffrances transformées en un foyer où l'on pouvait revivre et s'entraider. »

« Claude Giran m'a écrit : « Comment résumer ce qui a été vécu, senti au long de tant de mois d'attente ? Chacun gardait l'espoir au cœur, mais l'angoisse ne nous quittait pas. Qui reverrions-nous parmi celles que nous avions vu partir, que nous savions là-bas — où ? »

« Le foyer de la rue Guynemer, préparé avec amour pour ce retour qui a tant tardé a été pour nous, internées, un refuge dans lequel nous trouvions un air respirable qui nous aidait à vivre. De ces mois d'une attente pathétique, je garde un souvenir de profonde gratitude grâce à cette maison d'accueil, et c'est là, enfin ! que sont apparues nos amies revenantes. Et il n'y a pas de mots pour parler de ce retour. »

« Il est difficile d'oublier, me dit Mimi de Lubersac, ce que mon cœur a souffert, sur le quai de la gare de Lyon, pendant cette attente, au retour des premières déportées que le général de Gaulle était venu accueillir. »

« Et Anne de Mareuil : « ... moments inoubliables ; des amitiés se nouent, certaines durent encore grâce à l'A.D.I.R.

« A mes souvenirs personnels s'ajou-

tent dans mon cœur la reconnaissance pour toute la richesse de dignité et de courage dont vous ne cessez de nous donner l'exemple. Malgré vos santés si durement atteintes, certaines d'entre vous ont repris avec courage leurs études, leurs devoirs familiaux, leur travail. Certaines ont créé des œuvres pour l'enfance, les malades, les isolés, les prisonniers ; d'autres sont restées au service du pays.

« Et pourtant, aux souffrances de la déportation se sont ajoutées bien des épreuves au cours de ces trente années. Je pense en particulier à celles d'entre vous qui n'avaient pas retrouvé au retour leur compagnon de vie, leur fils, leur fille, père ou mère, à celles dont la solitude morale a été si difficile à supporter, à celles qui souffrent encore des séquelles de la déportation.

« Si nous avons pu réaliser tant soit peu le partage de nos peines et de nos joies et si le partage vous a apporté, comme à moi, un soutien, si nos liens continuent à se resserrer et notre amitié à s'approfondir grâce à vous toutes, le plus cher vœu de mon cœur aura été réalisé.

« Que vive l'A.D.I.R. ! »

Mme ANTHONIOZ remercie Mme DELMAS et passe la parole à Lise LESÈVRE, qui répond à Mme DELMAS en ces termes :

« En votre nom à toutes, je vais dire : merci Marika, merci à toutes les amies que vous avez nommées, à toutes celles qui vous ont aidée et qui, avec vous Marika, ont tout fait pour qu'au retour du long voyage, ce terrible retour pour tant des nôtres qui ont retrouvé comme moi la maison vide... le foyer mutilé... pour qu'au retour il y ait pour nous attendre cette maison... ce refuge nommé A.D.I.R.

« Ces amies restées en France qui avaient, elles aussi, pour la plupart, connu la captivité, avaient prévu, puis préparé avec amour, pour nous accueillir, ce foyer.

« Nous avions besoin les unes des autres. Nous avions besoin du coude à coude qui nous avait soutenues là-bas, derrière les barbelés. Là-bas où nous avions forgé cette chaîne de misère, de misère, mais aussi de solidarité, cette chaîne dont aucun maillon ne pouvait se permettre de céder ! Ils ont tenu, les maillons ! La preuve : nous sommes là, trente ans après le retour. Toutes ne sont pas là hélas ! Mais en notre pensée elles restent bien vivantes.

« Après les deuils, la maladie. Combien des nôtres ont été épargnées ? Un jour, ce fut mon tour. Je ne devais plus, je ne pouvais plus quitter mon lit, ma planche plus exactement. Je devais être hospitalisée le plus rapidement possible. Les tracasseries administratives (qui ne nous ont pas toujours été épargnées à cette époque) ont duré, duré ! Je ne pouvais plus rester seule et attendre.

« Un jour de désespoir, Kouri, qui était à mon chevet bien souvent, m'a prise par la main et m'a dit simplement : « Viens à la maison ». La maison, c'était la rue Guynemer, l'A.D.I.R., où j'ai retrouvé beaucoup des nôtres, les « sans foyer ». Et j'ai attendu là, pendant deux mois au moins, en toute sécurité sur ma planche et sans impatience, que l'hôpital veuille bien de moi. Les joies de l'amitié pour me réconforter, pour me permettre ensuite de supporter plus facilement les deux ans d'hôpital et d'immobilisation qui m'attendaient... »

» Vercors a dit un jour : « Et si l'amitié peut dire quelque chose, n'est-ce pas d'abord d'entretenir cette chaleur du cœur ? »

» Nous l'avons bien entretenue cette chaleur, cette amitié profonde qui nous lie, cette solidarité dont nous avons toujours besoin.

» Encore merci, Marika. Et merci à vous toutes, mes amies, qui continuez. »

Mme ANTHONIOZ : « Mes camarades, il était bon qu'après la longue lecture de celles qui nous ont quittées pendant l'année et qui s'ajoute, hélas ! à tant d'autres, nous ravivions ainsi nos origines, et je suis reconnaissante à Marika et à Lise d'avoir su le dire avec tant de cœur, avec tant d'émotion aussi, émotion qui était partagée par tous.

» Comment notre petite association dont nous sommes si fières est-elle née il y a trente ans ? Elle est née dans le cœur de nos premières camarades prisonnières de la Résistance, mais cette flamme qu'elles nous ont communiquée, je crois pouvoir dire qu'avec leur aide nous l'avons maintenue jusqu'à aujourd'hui et peut-être même l'avons-nous développée. Une journée comme celle d'hier où nous avons eu la joie de voir autour de nous — bien entendu grâce à la prestigieuse présence d'André MALRAUX — tant d'intérêt et de sympathie de toutes parts, nous a montré que, sans revenir sur un passé que nous ne voulons cependant pas oublier, nous avons des raisons profondes de continuer à être ce que nous sommes aujourd'hui, ce que les épreuves communes nous avons appris, ce que notre combat commun nous avait d'abord enseigné : cette fraternité qui nous unit aujourd'hui comme il y a trente ans. Comme Lise le rappelait, nous sommes une famille. L'A.D.I.R. est notre maison à toutes. Ce n'est plus une très grande maison comme du temps de la rue Guynemer, mais, grâce à la générosité des Amis de l'A.D.I.R. et en particulier à André POSTEL-VINAY, nous avons un foyer où chacune d'entre nous se sent vraiment chez elle.

» Mes camarades, vous le savez, si nous sommes là aujourd'hui, nous le devons à ceux qui nous ont aidées depuis trente ans et nous leur avons demandé, soit d'être parmi nous, soit de se faire représenter. Parmi nous, je voudrais d'abord nommer notre ami Alexandre PARODI, président des Amis de l'A.D.I.R. de France (applaudissements) et président du C.N.R. dont la présence ici est un grand encouragement.

» Avant de continuer à saluer les uns et les autres, je vais lui demander de nous parler de la Société des Amis de l'A.D.I.R. qui nous aide si généreusement. »

M. Alexandre PARODI : « Je suis venu parce je voulais être avec vous en cet anniversaire d'une grande signification. C'est un jour qui symbolise le refus de l'occupation de la France par un pays étranger. C'est ce qui nous amène à saluer tous ceux qui ont disparu au cours de ce combat, qui a été si sombre et si affreux. C'est aussi le souvenir de votre résistance à vous et celui des longues épreuves que vous avez subies ensuite. Voilà ce qui signifie beaucoup plus qu'une rivalité entre la France et l'Allemagne. Ce qu'évoquent les journées de célébration qui se font en ce mois de mai, c'est la libération de la France, c'est la fin

de quelque chose d'abominable qu'a été cette monstruosité de l'hitlérisme pour vous et pour nous.

» Ce que j'admire dans l'A.D.I.R., que j'ai aidée dans la mesure de mes moyens, c'est la solidarité qu'on évoquait tout à l'heure et que vous avez su maintenir entre vous, c'est la cohésion qui vous groupe aujourd'hui. Je tenais à être avec vous pour vous rendre hommage en cette journée du souvenir. »

(Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie M. PARODI et se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier aussi les amis de l'A.D.I.R. dont quelques-uns sont présents.

» Je voudrais aussi dire que nos amis d'Amérique, et en particulier Caroline FERRIDAY, sont de tout cœur avec nous. Caroline regrette de n'avoir pu traverser l'océan cette année pour partager avec nous la journée de Chartres et celle de l'assemblée.

» Vous savez aussi, mes camarades, que nous sommes toujours aidées par le ministère des Anciens Combattants. Nos ministres successifs ont manifesté un réel intérêt à l'A.D.I.R. M. BORN était présent hier à Chartres. Aujourd'hui, retenu par d'autres obligations, il s'est fait représenter par M. le préfet PERROT-PRADIER, qui est conseiller technique à son cabinet et à qui je demanderai tout à l'heure, après le rapport moral, de prendre la parole au nom du ministre des Anciens Combattants. M. PERNET, directeur général de l'Office des anciens combattants, qui nous apporte chaque année une aide efficace, nous a écrit pour s'excuser d'être absent aujourd'hui.

» Nous sommes aussi heureuses de saluer la présence de M. BERTIN, que beaucoup connaissent parce que vous avez eu souvent à faire appel à ses services (applaudissements). Je suis heureuse, à cette occasion, de dire que les conditions faites aux anciens combattants français, et plus particulièrement aux anciens déportés, sont exceptionnelles quand on les compare à celles des autres pays. Nous voyons très souvent des réclamations dans certains journaux. Or nous savons que la France a vraiment fait pour nous un effort important et qu'il y a peu de nos camarades qui peuvent se dire abandonnées. Vous savez d'ailleurs que, dans certains cas difficiles, nous nous efforçons d'apporter des améliorations. Je tiens à le dire ici et à remercier M. BERTIN. »

(Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ lit ensuite la lettre de Mme SIVADON, première présidente de l'A.D.I.R., qui n'a pu, en raison de sa fatigue, venir jusqu'à Paris pour assister à l'assemblée : « Ma pensée affectueuse sera auprès de vous tout le long de ces journées de rassemblement où vous évoquerez le souvenir de notre libération et surtout le souvenir de celles de nos camarades qui ne sont pas revenues des camps ou qui nous ont quittées depuis lors. Je n'oublie pas qu'il y a trente ans j'ai eu l'honneur d'être la première présidente de l'A.D.I.R. Tu étais vice-présidente avec Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, t'en souviens-tu ? Cela semble lointain et cependant c'était hier. Bonne réussite pour cette rencontre amicale si riche de souvenirs de toutes sortes. Très amicalement à toutes, Jane SIVADON, dite « Janette. »

Mme ANTHONIOZ : « Dès le début, nous avons été aidées par un certain nombre d'amies. J'ai eu la joie d'en compter quelques-unes aujourd'hui. Il y a celles qui faisaient partie de l'A.D.I.R. comme Coosy HOTTINGUER, Annick JULITTE, Mme de LUBERSAC, Madeleine LANSAC qui sont ici et encore Mme LE BARAZER, Anne-Marie

BOUMIER et Anise POSTEL-VINAY qui nous ont écrit leurs regrets d'être retenues par la fatigue ou la maladie.

» Mais nous avons été aidées par des amies qui font partie moralement de notre association et que je suis heureuse de saluer : Mme SCHLUMBERGER, Mme MANTOUX, le docteur Guy LOE (à l'époque Henriette NOUFFLARD) qui s'est dévouée rue Guyemer comme médecin ainsi que le docteur Jean BERNARD (Anny PICHON).

» Nous avons eu nos assistantes sociales, qui ont été plus que des assistantes sociales, qui sont vraiment entrées avec tout leur cœur dans l'esprit de notre association, Mme ENGOUÉ, qui est ici et que vous avez toutes connue et que vous serez certainement heureuse de revoir car elle a tant partagé la vie de l'A.D.I.R., Mme MORAX, qui m'a écrit une lettre si affectueuse, très éprouvée encore par la mort de sa sœur, Mme SUTER, et qui ne peut pas être là aujourd'hui. Ces amitiés, et j'espère que je n'en ai pas oublié, qui se sont liées autour de ce que nous essayons de faire, nous ont permis d'être là aujourd'hui comme nous le sommes, et c'est le moment où jamais, trente ans après, de le dire et de crier bien haut notre gratitude. (Applaudissements.)

» Mes camarades, notre association, c'est aussi la vie de tous les jours, le travail du bureau de l'A.D.I.R. et de votre Conseil d'administration, celui auquel vous avez fait l'honneur de l'élier pour vous représenter. C'est leur travail et aussi celui de nos déléguées de province, si généreuses et que je voudrais remercier de tout leur dévouement, qui fait la vie quotidienne de l'association. Nous essayons de vous la traduire dans le rapport moral annuel. Je sais combien vous tenez à l'entendre et Jeannette L'HERMINIER va vous le lire. Je vous demande aussi de le relire quand il paraîtra dans *Voix et Visages*, car il est important que vous participiez à l'action de l'A.D.I.R., que vos suggestions nous soient données et vos critiques même, quand vous avez à nous en faire; elles nous sont précieuses car elles sont faites sur le ton de l'amitié. Je vous demande donc d'écouter avec la plus grande attention le rapport de Jeannette. Trente ans de rapports moraux, lus aussi en assemblée générale, cela compte et, quand on les relit, je vous assure que c'est très impressionnant et très encourageant. » (Applaudissements.)

## RAPPORT MORAL

(Année 1974)

### MES CHÈRES CAMARADES,

Près d'un tiers de siècle sépare cette assemblée générale du 11 mai 1975 de la fondation de notre association par nos compagnes internées.

C'est la qualité même de ce geste qui a fixé, dès l'origine, la vocation de l'A.D.I.R. sous le quadruple signe :

- de la libéralité d'un apolitisme absolu,
- de la continuité de l'incomparable solidarité vécue dans la Résistance, les prisons et les camps nazis,
- du souci constant du maintien de la vérité historique, par l'information et le témoignage,
- de la fidélité au souvenir de nos disparues.

Après trente ans, sommes-nous toujours dans la ligne de cette orientation ?

Eh bien, mes chères amies, les faits réalisés depuis le 7 mars 1974 vous prouveront, j'espère, que sans la moindre déviation à nos principes de base, la coopération sans cesse grandissante des plus jeunes d'entre nous à l'accomplissement de nos travaux en équipe, en justifiant pleinement notre raison d'être, a sans doute encore renforcé l'efficacité de notre action.

Si vous le voulez bien, nous examinerons celle-ci en fonction des quatre composantes de notre vocation, en commençant par la dernière.

### Fidélité au souvenir des disparues

Notre drapeau a figuré à Paris et en province dans toutes les cérémonies nationales du souvenir, à l'occasion de nos pèlerinages aux hauts lieux de la Résistance, à l'inauguration du Mémorial de la Déportation de Vitry-le-François, à Aurigny pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération de ce camp et aux obsèques de nos camarades décédés.

Je remercie à ce propos celles qui ont si bien répondu à mon appel de l'an dernier, pour étoffer notre équipe de porte-drapeau et souhaite que leur exemple encourage d'autres bonnes volontés.

L'A.D.I.R. a été représentée aux manifestations du 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Paris et de la France et de la libération du camp d'Auschwitz.

Son action s'est particulièrement exercée au cours des travaux des commissions constituées sous la présidence du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants pour la préparation et l'organisation en commun des manifestations et cérémonies nationales destinées à célébrer solennellement le 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

C'est ainsi qu'a été acceptée par M. BORD et approuvée par tous les représentants des fédérations, associations et amicales notre suggestion, pour la soirée du 26 avril 1975, d'un défilé avec torches accompagné du roulement des tambours voilés de crêpe de la garde républicaine, partant de l'Hôtel de Ville, passant par la Crypte des déportés pour la veillée habituelle et se terminant au Mémorial du Martyr juif inconnu, tandis qu'un faisceau lumineux situait dans le ciel parisien l'emplacement des deux mémoriaux qui perpétuent le souvenir des victimes concentrationnaires.

Au cours de ce défilé en plein cœur de Paris, largement suivi par nos camarades des associations et qui s'est effectué dans la grandeur, la sobriété et le recueillement, Mme GISCARD D'ESTAING, répondant au vœu de l'Amicale de Ravensbrück, a planté avec émotion dans le square de l'Archevêché le premier rosier « Résurrection » dont elle avait accepté d'être la marraine. Ainsi qu'elle l'avait souhaité, les membres des bureaux des deux associations féminines et l'instigatrice du rosier symbolique lui ont été présentés à la fin de cette brève cérémonie.

Nous avons également décidé d'apporter notre concours à la diffusion de la rose créée à l'initiative de l'Amicale de Ravensbrück et mise en vente par ses soins pour évoquer la « vie » régénératrice issue des sacrifices de nos camarades morts en déportation.

Dans les départements limitrophes de la Seine et en province, nos déléguées ont partout représenté l'A.D.I.R. au sein des comités d'entente pour préparer avec les

autorités locales les manifestations régionales du 30<sup>e</sup> anniversaire, auxquelles nos adhérentes ont participé au maximum de leurs possibilités.

Nous serons également représentées aux cérémonies nationales du 31 mai à Compiègne et des 21 et 22 juin au Struthof.

Enfin, dans le cadre de la fidélité au souvenir, les *in memoriam* paru cette année dans notre bulletin n'ont-ils pas exalté, en chacune d'entre nous, mes chères camarades, le devoir impérieux de préserver au sein de notre A.D.I.R. l'esprit d'élévation et de générosité qui fut celui de toutes nos compagnes disparues depuis le 7 mars 1974 ?

## Notre souci de la vérité historique

Il s'est manifesté dans toute la France, en étroite coopération avec les représentants des autres fédérations et associations, pour l'information des jeunes candidats au Concours de la Résistance 1974, par l'orientation de leur documentation et, dans les nombreux établissements scolaires dont les directeurs ont bien voulu nous accueillir, au moyen de conférences, projections de films, débats et conversations destinées à les éclairer en même temps que leurs enseignants sur les abominables méfaits et les dangers persistants du nazisme, le sens et la nature de nos combats, nos expériences vécues dans les prisons et camps de la mort.

La jeunesse, assez indifférente à ce qui ne la concerne pas, parfois hostile aux réminiscences du passé, trop souvent égarée par la déformation — dénoncée à plusieurs reprises dans *Voix et Visages* et qui sévit actuellement dans la littérature et les spectacles, n'en est pas moins avide de vérité et sensible aux témoignages directs. Il nous a été donné d'en juger par la qualité des connaissances et la compréhension enthousiaste qui se dégagent des deux copies de lauréats retenues par l'A.D.I.R. et reproduites dans notre bulletin, ainsi que par l'ambiance si sympathique des distributions de prix auxquelles nos représentantes ont assisté à Paris, dans les départements limitrophes de la Seine et en province. Notre association a partout contribué, par ses dons de livres, aux récompenses des lauréats.

L'A.D.I.R. a également participé à la réussite de l'exposition organisée à Lisiéus par Mlle Bouffay et son équipe, sous la présidence de M. Bouard, membre de l'Institut, ancien de Mauthausen.

Un passionnant article de Mme Lorach dans *Voix et Visages* nous a conviées à visiter en sa compagnie à Besançon, le remarquable musée de la Résistance et de la Déportation de Franche-Comté, seul reconnu dans cette discipline, par la Direction des musées.

Nous avons accepté de collaborer à la grande exposition qui se tient actuellement aux Invalides, salle Montauban, non seulement en confiant à sa dévouée responsable, notre camarade Annick Burgard, nos objets, dessins, écrits, exécutés en déportation, mais aussi en l'aident à mettre en valeur nos documents relatifs à l'historique du camp de Ravensbrück et en particulier de la chambre à gaz qui a fonctionné dans ce camp. Nous avons assisté le 29 avril à l'inauguration solennelle de cette exposition — somme de témoignages bouleversants et souvent inédits de la structure et des cruautés du système concentrationnaire — en présence du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de Mme Simone Veil,

ministre de la Santé, notre ancienne compagne de déportation.

Le 16 novembre 1974, pour pallier certaines contestations à ce sujet, les membres du Conseil d'administration réunis en séance ont adopté à l'unanimité la proposition de notre président, de déléguer quelques-unes d'entre nous, au cours de cette année, à la vérification de la présence, dans les bibliothèques et centres de documentation de Paris et des villes universitaires, des *Françaises à Ravensbrück* et du *Ravensbrück* de Germaine Tillion. Dans la négative, elles demanderaient que ces ouvrages figurent désormais en réserve pour assurer la pérennité de la vérité historique dont ils témoignent indubitablement.

Afin d'apporter notre participation à la plaquette relative aux camps de concentration et d'extermination nazis éditée par le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire, nous avons également remis ces deux volumes au représentant de M. Bord, en même temps que la note établie conjointement par l'Amicale de Ravensbrück et l'A.D.I.R., sur le camp féminin de Ravensbrück.

En province, nos sections ont très largement coopéré à l'organisation et à la réalisation des importantes expositions et ventes de livres destinées à illustrer, sur le plan régional, l'histoire de la Résistance et de la Déportation.

Comme d'habitude, nous avons été représentées à toutes les réunions préparatoires de la Semaine parisienne de la Résistance.

Enfin, pour notre information personnelle, notre bulletin nous a tenues au courant de certaines grandes actualités mondiales, telles que le programme et les buts de l'Année internationale de la Femme, tandis que ses chroniques littéraires ont analysé les ouvrages susceptibles de nous intéresser et de nous enrichir l'esprit.

Les deux derniers numéros de *Voix et Visages*, par la double évocation du préfet Jean Moulin, symbole du devoir civique et de l'héroïsme dans la Résistance — et de l'abbé Stock, symbole de la générosité réparatrice — nous ont vraiment préparées à dégager toute la signification profonde de notre rencontre interrégionale à Chartres.

Nous avons également été renseignées sur les incidences de la réglementation relative aux anciens déportés et internés de la Résistance, sur les événements survenus dans notre grande famille et nous nous sommes réjouies des distinctions dont nos compagnes ont été l'objet.

## Solidarité vécue dans la Résistance, les prisons et les camps nazis

Elle s'étend à l'extérieur de l'A.D.I.R. à nos camarades de toutes les fédérations, associations, amicales issues de la Résistance — en particulier de l'amicale de Ravensbrück — et s'est poursuivie au cours de cette année, par notre présence attentive à leurs assemblées générales, congrès, réunions et manifestations.

Il en a été de même au regard du C.O.S.O.R. à qui nous sommes redevables de l'accueil bienfaisant et confortable de la Maison de Sainte-Musse pour celles d'entre nous dont le troisième âge et les déficiences de santé aspirent au refuge et au repos.

Geneviève nous a fidèlement rendu compte des conseils d'administration et

de l'assemblée générale de la société des Amis de l'A.D.I.R. dont l'active solidarité continue à s'exercer avec tant d'amitié par l'intermédiaire de son président, M. Parodi et de son secrétaire général, André Postel-Vinay, pour nous soutenir et nous épauler de ses conseils éclairés et encourager notre action sociale par la générosité de ses dons.

Nos échanges avec nos Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique sont toujours aussi confiants et affectueux et c'est avec une grande joie que les membres du conseil d'administration ont accueilli leur présidente, notre chère amie Caroline Ferriday à leur séance de travail du 22 avril 1974.

A l'occasion du bal « April in Paris » de New York, nous avons correspondu de la manière la plus amicale avec Mme Kociusko-Morizet, la femme de l'ambassadeur de France aux Etats-Unis.

C'est avec un profond sentiment de gratitude envers celui qui, continuant le geste du général de Gaulle, apportait chaque année sa contribution personnelle et discrète au fonds de solidarité de notre association, que nous avons exprimé à Mme Pompidou nos condoléances émues.

Notre double visite au général de Galbert, gouverneur des Invalides et au général Duthil, médecin-chef de la Polyclinique, a très chaleureusement confirmé le droit pour les anciens combattants que nous sommes, à prétendre aux soins et traitements du corps médical, ainsi qu'à leur application par le personnel infirmier de la célèbre institution.

Enfin, mes chères camarades, ne nous sentons-nous pas singulièrement reconfortés par la résonance de droiture, de conscience, de compréhension humaine des enquêtes publiées dans *Voix et Visages*, sous la rubrique « Les anciennes déportées à l'œuvre » pour nous instruire des activités professionnelles ou sociales des plus jeunes d'entre nous ?

A l'intérieur de l'A.D.I.R. l'union et l'entraide s'affirment à mesure que les années passent et que les solitudes s'accentuent, trop souvent aux prises avec les séquelles de la déportation, les infirmités et la maladie.

A Paris, elle est de plus en plus tangible au Foyer de ce merveilleux local du boulevard Saint-Germain que nous devons à la généreuse amitié d'André Postel-Vinay. En buvant une tasse de thé affectueusement servie, en puisant dans les richesses de la bibliothèque si bien tenue par ses responsables et en évoquant les souvenirs communs, nos compagnes aiment se retrouver chaque lundi pour échanger, en toute détente, leurs satisfactions et leurs peines et contribuer, bien souvent, à l'action sociale orientée par les travaux hebdomadaires des membres du bureau.

Les 57.000 se sont retrouvées, à l'appel de Denise Côme, dans le cadre ravissant du nouveau restaurant de l'Assemblée nationale, rue de l'Université.

Le déjeuner du 22 juin 1974, à la Maison nationale des Artistes à Nogent-sur-Marne qui nous a permis de profiter de la beauté du parc et de l'exposition des œuvres de notre amie France Audoult et celui du 20 novembre au restaurant Molillard nous ont bien agréablement groupées autour de Marguerite Billard et de son adjointe Cécile Troller.

Le nombre des adhérentes présentes à notre réunion du début d'année, boulevard Saint-Germain, a dépassé la centaine. Le cadre, les fleurs, la qualité du buffet, notre loterie devenue traditionnelle, tout a contribué à établir ce climat de joyeuse fraternité qui demeure, pour nous, incomparable.

Il m'apparaît enfin indispensable, mes chères amies, de vous informer du geste généreux du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants qui, par une subvention spéciale, a voulu contribuer à l'éclat des manifestations qui nous réunissent actuellement, si nombreuses dans un même élan de souvenir, d'amitié et de foi en notre solidarité inchangée. Qu'il en soit profondément remercié.

## Notre action régionale

En province, la vie des sections s'est poursuivie non moins intense dans l'union et la fidélité au souvenir, grâce au dévouement de nos responsables et de leurs adjointes.

Avant de faire le tour d'horizon de nos activités régionales, nous consacrerons, si vous le voulez bien, une pensée particulièrement émue à Mme Gorce, notre chère déléguée de la Loire, qui nous a quittées le 21 octobre 1974 à la suite d'une grave intervention chirurgicale et qui restera pour nous un exemple de courage et de rayonnante gaieté.

Beaucoup de mouvements à la tête de nos sections depuis la dernière assemblée générale. Les membres du conseil d'administration ont en effet désigné :

- Ginette Vincent, adjointe de Ninette Streisguth, pour continuer en Gironde l'œuvre de cette dernière qui a pris sa retraite en Savoie;
- Anne-Marie Parent comme remplaçante de Françoise Javelot, trop éprouvée malheureusement dans sa santé pour poursuivre sa tâche dans les Alpes-Maritimes et lui a donné comme adjointe, Odette Garnier pour la région de Cannes;
- Odette Balzarini est devenue l'adjointe de Marguerite Lecoanet en Savoie;
- Marianne Moeglin celle de Cathy Strohl en Alsace, pour la région du Haut-Rhin;
- Lucie Masconi celle de Mme Meysembourg en Moselle.

C'est ainsi que s'instaure, de plus en plus, au sein de l'A.D.I.R., la notion du travail en équipe pour développer toujours davantage le dynamisme et l'efficacité de son action.

Notre bulletin a publié les comptes rendus des réunions et sorties aussi vivantes qu'enrichissantes et de certains repas de Kommandos organisés par nos déléguées dans leurs régions respectives. Nous retrouvons dans ces récits la fraternelle complicité des membres de notre association pour resserrer leurs liens dans le cadre des souvenirs de la Résistance.

Notre rencontre interrégionale à Genève des 8 et 9 juin 1974, parfaitement mise au point par Noëlla Rouget fut en quelque sorte le prologue des anniversaires que nous célébrons cette année, par la manifestation de notre reconnaissance envers tous ceux qui nous ont accueillies en Suisse, il y a trente ans et nous ont aidées à nous relever physiquement et moralement des terribles épreuves de la déportation. Celles qui n'y ont pas assisté ont pu apprécier dans *Voix et Visages* le caractère exceptionnel des différentes phases de ces contacts passionnantes.

Je voudrais, avant de vous parler de notre action sociale proprement dite au cours de cette année, vous rappeler, mes chères amies, qu'elle n'aurait pu s'accomplir sans :

- les subventions maintenues par l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Conseil de

Paris, les conseils généraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines;

- la générosité de nos amis de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique;
- le don important que nous avons reçu, par l'intermédiaire de M. Weil, de la Fondation de France;
- la participation qui nous a été réservée sur les bénéfices du bal « April in Paris » de New York.

A tous ces bienfaiteurs, il me semble donc élémentaire d'exprimer une fois de plus notre immense gratitude.

J'associe à ces remerciements, celles d'entre nous qui ont contribué à l'augmentation de notre Fonds de solidarité par des dons parfois émouvants, venus s'ajouter au nombre nettement accru de nos cotisations.

Et croyez-vous que les résultats de nos activités multiples se seraient révélés aussi positifs sans le remarquable et constant labeur de notre secrétariat administratif toujours soucieux de remplir méticuleusement, avec tant de cœur, une tâche absorbante et souvent difficile ? Aussi est-ce avec joie que je suis aujourd'hui de nouveau auprès de Mme Montel et de Marie-Louise Messéan, l'interprète de votre reconnaissance.

## Notre action sociale

Je laisserai, certes, à notre chère trésorière la satisfaction de traduire à votre intention en chiffres et pourcentages combien parlants, le progrès matériel de nos dépenses sociales. Ainsi qu'elle vous l'exposera, nous avons en effet cherché à compenser de notre mieux les insuffisances pécuniaires entraînées par la hausse des prix, en accroissant d'autant l'importance de nos dons réguliers : mensuels, trimestriels, du début de l'hiver, de Noël et de vacances aux plus défavorisées de notre grande famille.

Nous avons également pris en charge pour une de nos malades, qui ne pouvait immédiatement prétendre à l'assistance de la tierce personne, les frais de l'aide indispensable que son état réclamait et qu'elle n'était pas en mesure d'assumer.

Les prêts consentis à celles qui les ont sollicités dans un moment de difficulté de trésorerie ont servi à régler des obsèques, des améliorations d'habitat, des hospitalisations. Nous avons enfin fourni à l'une d'entre nous une avance sur sa pension, retardée par les opérations administratives consécutives à une demande d'aggravation.

Et si, parmi nos dons matériels, j'omets à dessein de mentionner les petits cadeaux : objets, fleurs ou bonbons que nous avons continué d'offrir pour Noël ou en certaines autres occasions à nos compagnes malades, immobilisées et isolées, c'est que leur véritable répercussion est avant tout d'ordre affectif et moral. Ces modestes souvenirs, qui provoquent la reconnaissance attendrie de leurs bénéficiaires, représentent pour elles toute la douceur et la chaleur de l'amitié scellée autrefois pour le meilleur et pour le pire.

Les visites dans les hôpitaux et cliniques se sont, hélas ! multipliées au cours de cette année. Nous nous sommes relayées au chevet de nos amies, parfois cruellement atteintes dans leur santé, pour les entourer sans les fatiguer et tenir l'ensemble de nos camarades au courant de leurs nouvelles.

Nos dévouées « chauffeuses » ont facilité au maximum allées et venues et démar-

ches. Elles ont aussi permis à nos compagnes solitaires ou dans l'impossibilité de se déplacer, de participer de temps à autre à la joie de nos réunions du Foyer parisien et de nos sections de province.

Notre bulletin nous a informées des enquêtes effectuées par nos déléguées sur les maisons de retraite de leurs régions susceptibles d'abriter dans les meilleures conditions, nos camarades âgées que la solitude angoisse.

Il est ainsi tonifiant, mes chères amies, de constater la progression en profondeur de nos contacts pour intensifier l'entraide qui nous a sauvées autrefois et qui demeure le but essentiel de notre association.

Mais pourrions-nous la réaliser dans toute sa plénitude sans la stricte observance de la quatrième composante de notre vocation : *la libéralité de cet apostolat absolu* qui a présidé à l'unité d'action de la Résistance et à son combat victorieux pour la cause des libertés humaines ?

C'est dans le respect des options de chacune que nous entendons conserver entre nous le fraternel anonymat des « rayés » concentrationnaires pour préserver, au-delà des passions, notre merveilleuse union et réservé au profit de la seule vérité historique notre devoir de témoignage et d'information.

Je souhaite en votre nom, la plus affectueuse bienvenue aux 24 nouvelles adhérentes qui sont venues enrichir notre collectivité depuis le 7 mars 1974 et j'espére de tout mon cœur que les faits exposés dans ce rapport auront convaincu nos chères fondatrices « prisonnières de la Résistance » de notre fidélité dans tous les domaines à l'esprit qu'elles ont insufflé à cette A.D.I.R., issue du meilleur d'elles-mêmes, il y a trente ans, pour accueillir notre retour.

Mme ANTHONIOZ : « Je remercie en votre nom Jeannette pour son remarquable rapport moral qui traduit une activité aussi généreuse que désintéressée au service de notre association, et nous tenons à le lui dire aujourd'hui avec toute notre affection. (Applaudissements.)

» Mes chères amies, avant de passer la parole à Monsieur le Préfet PERROT-PRADIER, qui représente le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, je voudrais encore excuser plusieurs absentes, certaines de nos déléguées, entre autres : Mme ASTIER, déléguée des Hauts-de-Seine, Mme AUBA, de la Haute-Garonne, Mme DEGEORGE, du Puy-de-Dôme et des départements environnants, Mme MASCONI, adjointe de Mme MEYSEMBOURG, déléguée de la Moselle. Quant à nos camarades qui ne sont pas membres du conseil, beaucoup nous ont écrit.

» Et maintenant, en le remerciant d'être venu, je voudrais donner la parole à Monsieur le Préfet. »

M. PERROT-PRADIER exprime d'abord les regrets du Ministre de n'avoir pu venir parmi nous en ce 30<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la liberté.

« Dès qu'il a pris la responsabilité des Anciens Combattants, il y a déjà près de trois ans, ajoute M. PERROT-PRADIER, Monsieur André BORD s'est préoccupé non seulement du rôle actuel et de la situation du monde ancien combattant dans notre beau pays de France, mais surtout des conditions dans lesquelles le message hérité des trois générations du feu : 14-18, 39-45 et maintenant anciens combattants d'Afrique du Nord, pourrait être passé aux jeunes générations qui montent... »

» Pour beaucoup de jeunes, nés bien

après les événements, les grands drames qui ont été vécus sont entrés dans un livre d'Histoire où Hitler voisine presque avec Attila et où les grands combats, de 40 à 45, sont à peu près à l'échelle de la bataille de Bouvines. Ce qui est grave, c'est que cette jeunesse trouve très souvent dans l'ensemble de la population un écho d'abandon ou du moins un écho d'indifférence, et il n'est pas douteux que des associations comme la vôtre ont cet aspect extrêmement sympathique, et en même temps plein d'espoir pour l'avenir, d'avoir maintenu tout ce qui pouvait unir... Tout à l'heure, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt votre rapport moral et j'ai vu que vous, femmes, vous, nos sœurs du combat clandestin, vous avez su dans la paix retrouver tout de suite votre mission de générosité et d'amour. D'une part, vous voulez chez vous maintenir le plus grand sens possible au mot solidarité, au mot fraternité, et puis vous tenez avec un certain sens du respect de la vieille charité chrétienne, à ce que votre action passe auprès des jeunes et vous n'hésitez pas à

aller au-devant d'eux. Bien sûr, ils ne vous comprennent peut-être pas tout de suite, mais votre affection, mais les mots que vous leur avez dits restent en leur mémoire, et je suis persuadé qu'ils sauront trouver dans le message que vous leur aurez passé des raisons de garder l'espoir de ressusciter des hommes, des hommes solidaires de leurs frères hommes, et qu'ils continueront la grande mission de ceux qui sont partis avant nous.» (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ : « Les paroles que vous venez de prononcer, Monsieur le Préfet, au nom de notre Ministre nous sont un encouragement à continuer dans la même voie. Vous voudrez bien dire à Monsieur André BORD combien sa présence hier parmi nous nous a été sensible, que nous sommes heureuses que vous le représentez aujourd'hui et que nous continuerons à agir dans le même esprit, auquel, je le sais, il accorde toute sa sympathie.

» Nous allons écouter maintenant le rapport financier.»

## RAPPORT FINANCIER

(Année 1974)

Au bout de 30 années d'existence, l'activité de l'A.D.I.R., traduite en chiffres, ne s'est pas ralentie, loin de là. Toujours animées par le désir de répondre aux différents besoins de nos camarades, voire même de les prévenir, nous avons aussi le souci d'assurer l'avenir.

Que chacune d'entre nous sache bien que l'A.D.I.R. durera tant qu'il y aura des camarades.

### I. — LES DEPENSES

Elles se sont élevées à 192.330 F. Elles sont constituées essentiellement par l'aide sociale, les frais généraux, le bulletin et les traitements et charges sociales.

1. — *L'aide sociale* : nous avons distribué 53.404 F, soit 33.154 F en dons et 20.250 F en prêts, ce qui représente une hausse de 18 % par rapport à 1973 et de 30 % par rapport à 1972.

Ceci s'explique par le fait que nous avons augmenté à plusieurs reprises le montant des « petits dons » mensuels ou saisonniers que nous envoyons à celles d'entre nous dont les ressources sont les plus faibles.

Si vous lisiez les lettres que nous recevons, vous verriez la joie que ces « petits dons » font en votre nom à toutes, apportant au cœur de celles qui les reçoivent.

Quant aux prêts et dons de « dépannage », ils suivent l'augmentation du coût de la vie.

2. — *Les frais généraux* : J'ai le plaisir de vous dire qu'ils n'ont pas augmenté. Ils sont même légèrement en baisse : 27.756 F contre 28.794 F en 1973.

3. — *Le bulletin « Voix et Visages »* : 12.897 F pour 5 numéros.

4. — *Les traitements et charges sociales* : 47.298 F, ce qui représente une hausse d'environ 8 %.

5. — *Avances et remboursements divers* : 48.891 F qui ne sont pas de « vraies dépenses », mais des « sorties provisoires » comme je l'ai souvent expliqué.

Ajoutons à tout cela, l'achat de 2.084 F de valeurs pour la dotation statutaire et

le remplacement d'obligations venues à remboursement.

Et passons maintenant aux recettes.

### II. — LES RECETTES

Elles se sont élevées à : 232.549 F, grâce aux cotisations, dons d'Amérique et de France, fonds de solidarité et subventions.

Entrons dans le détail, après avoir reporté le solde de 1973, soit 29.661,51 F.

1. — *Les cotisations* : 9.785 F contre 9.103 F l'an dernier. Il faut en déduire que le nombre des adhérentes cotisantes augmente. Ceci est, bien sûr, un signe de vitalité pour l'association.

Vous avez bien compris maintenant l'importance de payer la cotisation pour être membre effectif de notre communauté.

2. — *Les dons* : Ils se sont élevés à 85.275 F.

a) *Des Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique* : 32.405 F, dont 12.023 F provenant du bal « April in Paris ».

b) *Des Amis de l'A.D.I.R. de France* : 40.000 F.

Comme l'A.D.I.R. a de la chance d'avoir des amis aussi fidèles et généreux.

c) *Le fonds de solidarité* : 11.250 F. Remerciements et félicitations aux adhérentes de plus en plus nombreuses et de plus en plus généreuses (taux d'augmentation : 20 %), qui alimentent ce fonds, soit en majorant le montant de la cotisation, soit par un don plus important (souvent après un prêt remboursé).

Ces gestes de solidarité sont très reconfortants car ils témoignent de l'état d'esprit qui nous rassemble et dans lequel nous travaillons toutes.

d) *Dons divers* : 1.560 F.

3. — *Les subventions* : Au total 21.210 F, se répartissant ainsi :

— O.N.C. (solde 1973) .....	6.130 F
— O.N.C. (acompte 1974) .....	4.080 F
— Conseil de Paris .....	10.000 F
— Conseil des Hauts-de-Seine .....	1.000 F

Les subventions ont toutes été reconduites.

Si celle des Yvelines n'y figure pas, c'est qu'elle n'a été comptabilisée qu'en janvier 1975.

4. — *Les recettes diverses* : Au total 69.706 F pour les retenues de Sécurité sociale, les intérêts des valeurs, les « avances et remboursements divers ».

5. — *Remboursements de prêts* : Seulement 12.910 F sont rentrés. Notons donc cette année un certain retard dans les remboursements.

Ajoutons le remboursement de 10 obligations P.T.T., soit 4.000 F qui ont été remplacés.

Et concluons : Au 1<sup>er</sup> janvier 1975, nous avons :

- en caisse : 40.218,72 F;
- en portefeuille : 238.024,59 F.

A l'aube de ce 30<sup>e</sup> anniversaire, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance.

Mme ANTHONIOZ remercie Mme CHAPENTIER et ajoute que si la situation sur le plan matériel et financier est satisfaisante, il n'en faut pas moins continuer à rembourser les prêts consentis et à apporter son aide à l'A.D.I.R. Elle demande alors aux deux Commissaires aux Comptes de venir lire le rapport qu'elles ont bien voulu faire.

### Rapport des Commissaires aux comptes

#### Exercice 1974

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1974.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibles en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiés, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la Dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause les approuver.

Paris, le 7 mai 1975.

Les Commissaires aux Comptes :  
G. GOUGES. J. MELLA.

# État des Recettes et des Dépenses en 1974

## RECETTES

Report solde 1973 .....	29.661,51	
Cotisations .....	9.785, »	
<i>Dons :</i>		
Amis A.D.I.R. Amérique .....	32.465,02	
Amis A.D.I.R. France .....	40.000, »	
Fonds de solidarité .....	11.250,50	
Dons divers .....	1.560, »	
	85.275,52	
<i>Subventions :</i>		
O.N.C. (solde 1973) .....	6.130, »	
O.N.C. (acompte 1974) .....	4.080, »	
Subvention Conseil de Paris .....	10.000, »	
Subvention des Hauts-de-Seine .....	1.000, »	
	21.210, »	
<i>Recettes diverses :</i>		
Retenues Sécurité sociale .....	1.162,09	
Intérêt des valeurs .....	20.149,82	
Avances et remboursements divers .....	48.394,54	
	69.706,45	
<i>Remboursements de prêts .....</i>	12.910, »	
	228.548,48	
<i>TOTAL .....</i>	4.000, »	
<i>Remboursement 10 obligations P.T.T. 8,50 % .....</i>	232.548,48	
<i>TOTAL .....</i>		

## DEPENSES

<i>Aide sociale :</i>		
Dons .....	33.153,90	
Prêts .....	20.250, »	
	53.403,90	
<i>Frais généraux :</i>		
Loyer .....	1.000, »	
Charges, assurance .....	4.067,12	
Papeterie, imprimerie .....	1.028,73	
Matériel, entretien .....	769, »	
Frais poste .....	3.593,46	
Téléphone .....	1.449,70	
Transport .....	152, »	
Assemblée générale .....	3.873, »	
Ristournes sections .....	5.423,50	
Dépenses diverses .....	6.398,90	
	27.755,41	
<i>Bulletin « Voix et Visages » .....</i>	12.896,66	
<i>Avances et remboursements divers .....</i>	48.891,41	
<i>Traitements et charges sociales .....</i>	47.297,54	
	190.244,92	
<i>TOTAL .....</i>		
<i>Achat valeurs :</i>		
Bon du Trésor (dotation statutaire) .....	841,76	
7 actions O.B.L.I.S.E.M. .....	864,99	
3 actions S.E.M. .....	378,09	
<i>En caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1975 :</i>		
Espèces .....	1.165,02	
Chèques postaux .....	10.044,69	
Banque .....	29.009,01	
	40.218,72	
<i>TOTAL .....</i>	232.548,48	
<i>Portefeuille :</i>		
70 obligations emprunt 1973, 7 % .....	74.068,40	
20 obligations Caisse Equipment coll. ....	17.410,60	
20 obligations Groupe C.I.C. ....	17.700,40	
22 obligations Caisse autor. ....	7.362,96	
24 obligations S.N.C.F. 5,75 % .....	5.653,68	
110 obligations P.T.T. 1970 .....	65.255,93	
60 obligations E.D.F. 8,50 % .....	26.039,40	
86 actions S.E.M. ....	10.993,38	
113 actions O.B.L.I.S.E.M. ....	13.539,84	
	238.024,59	
<i>TOTAL .....</i>		

Mme ANTHONIOZ remercie les Commissaires aux Comptes et l'assemblée renouvelée leur mandat à l'unanimité.

Elle accueille ensuite M. Alex BISCARRE, Président de la commission des Anciens Combattants au Conseil de Paris arrivé sur ces entrefaites.

M. Alex BISCARRE dit qu'il est heureux de se retrouver dans une assemblée aussi sympathique. Il ajoute : « Je vois que vous paraissiez satisfaites. En effet, je crois qu'il n'est pas possible d'avoir un meilleur encadrement que celui que vous avez. Je vous remercie du travail que vous faites et je vous remercie de celui que vous avez accompli ces dernières années. »

Mme ANTHONIOZ : « Je remercie le Président BISCARRE d'être venu nous encourager par ce qu'il vient de nous dire. » Puis elle aborde la question de la commémoration officielle du 8 mai.

Mme ANTHONIOZ : « Nous avons été profondément émues de la décision prise par le Président de la République de renoncer à célébrer le 8 mai. Et très fermement, je voudrais vous demander si vous vous associez à notre protestation.

» Nous avons une mission pour cela, d'abord parce que ce que nous avons vécu nous donne non seulement le droit, mais le devoir de parler. Nous savons toutes que dans cette guerre ce qui a été mis en jeu c'était beaucoup plus que le sort d'un pays, c'était vraiment ce qu'il y a de plus profond, de plus essentiel dans les valeurs humaines.

» Avec l'esprit qui est le nôtre, nous avons toujours fait ces commémorations, non pas avec un sentiment de haine, ce n'est même pas la peine de le dire, c'est tellement loin de nous, mais simplement comme une mise en garde. Nous savons que ce qui a provoqué les ravages, les désastres causés par le nazisme, est hélas en ferment dans chaque cœur humain et que nous devons lutter, que tous les peuples doivent lutter contre ce qui s'appelle l'intolérance aux autres, ce qui s'appelle le racisme, ce qui s'appelle toute espèce de formes du mépris de l'homme.

» Pour nous, la journée du 8 mai est cela, elle est avant tout une victoire de l'esprit, des forces de l'esprit et nous pensons que tout homme de bonne volonté, même s'il s'est trouvé dans les rangs de ceux qui ont été nos ennemis, doit pouvoir s'associer à cette commémoration.

» Puis-je ajouter encore quelque chose : c'est que nous les femmes, nous sommes plus que quiconque les gardiennes du souvenir, c'est ainsi, cela a été ainsi depuis que les hommes existent, c'est dans le cœur des mères, c'est dans le cœur des femmes, que tout est conservé, c'est nous qui transmettons à nos enfants ce qui doit être transmis. Nous sommes nées, nous avons été mises au monde pour cela et notre rôle n'est pas mince; il est dans la cité un rôle essentiel.

» Un pays vit de son passé — non pas pour se replier sur ce passé — mais pour y trouver des forces pour continuer dans la voie qui est la sienne.

» Il y a une vocation de la France, le général de Gaulle nous l'a assez rappelé. Nous savons que la vocation de la France demande des sacrifices, nous en avons donné suffisamment pour la patrie, mais nous savons que ce n'est pas terminé, qu'il y aura toujours des sacrifices à offrir pour la patrie et où aurions-nous pris nous-mêmes la force d'accomplir ces sacrifices si nous n'avions pas été pétries de toute l'histoire de France, si nous n'avions pas appris que ceux qui nous ont précédées depuis des siècles, depuis Jeanne d'Arc comme nous le rappelait hier Mon-

seigneur Michon et bien avant et plus récemment depuis la grande guerre de 14-18, que tous ces sacrifices ont été faits pour que notre pays soit digne de sa vocation, de sa mission qui est une vocation de paix, une vocation de don de soi-même auprès des peuples moins favorisés que nous l'avons été, voilà ce qu'est pour nous la vocation de la France.

» Il me semble, mes chères camarades, et vous le sentez comme moi, qu'en atténuant, je ne veux pas penser qu'il serait supprimé, mais en atténuant la portée de la solennité de cet anniversaire du 8 mai, nous irions à l'encontre de ce qu'est vraiment la vocation de notre pays et de ce qui est aussi la nôtre.

» Voulez-vous si vous êtes d'accord, vous associer à ce que je viens de dire et j'essaierai si vous le voulez, de le traduire par une phrase très simple que j'écrirai en votre nom à M. le Président de la République. » (Accord unanime, vifs applaudissements.)

Mme LECOANET : « Je remercie Geneviève, le Conseil d'administration et toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation de cette journée à Chartres. Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour les déportées de France qui font partie de l'A.D.I.R. »

Mme ANTHONIOZ : « Merci à Marguerite, merci à toutes nos déléguées. Vous avez été heureuses hier et si votre attente a été comblée, nous n'avons pas de meilleure récompense. »

Mme VERNAY fait remarquer que le 8 mai n'a jamais vraiment été une fête nationale, comme le 11 novembre, et qu'il faut savoir où on en est. Mme ANTHONIOZ lui répond qu'en effet, le 8 mai n'a jamais été une fête chômée comme nous le désirions, qu'on nous a toujours objecté le trop grand nombre de jours chômés que comprend le mois de mai, mais que maintenant ce n'est plus de cela qu'il s'agit. Nous pouvions regretter qu'il y eût peu de chose — bien que cette année les choses aient été au contraire faites très grandement — mais on ne peut abolir le passé.

Violette MAURICE souhaite que l'on précise dans les établissements scolaires le sens de la journée du 8 mai.

Une autre camarade dit : « Je suis entourée de jeunes gens qui ne pensent pas que l'on puisse être en danger. Je n'arrive pas à les convaincre qu'il faut être très vigilant. D'autre part, je suis d'accord pour que l'on fête le 8 mai, mais s'il n'y a pas classe ce jour-là, on ne peut pas en parler aux élèves. »

Mme ROUGIER : « Le 8 mai est célébré dans toutes les petites communes de France. On lit la liste des morts et, à chaque nom, les enfants répondent : "Mort pour la France". »

Mme ANTHONIOZ : « Il y a un nouvel intérêt des plus jeunes. Par exemple : la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement a organisé récemment une manifestation avec une admirable chorale des enfants des écoles. Ils ont chanté le "Chant des Marais" d'une manière qui nous a bouleversées. »

Mme TILLION : « Le problème c'est celui de la survie d'une personnalité nationale. Nous l'avons ressenti en 39-45. C'est ce qu'a ressenti Jeanne d'Arc. C'est pourquoi il faut jumeler les fêtes de Jeanne d'Arc et le 8 mai dans la pensée de la survie d'une personnalité nationale qui est la France dans ce qu'elle a d'original et de spirituel. »

Mme ROUGET : « En Suisse nous avons des problèmes aussi. On accuse très facilement les Français d'être "cocardiers" et

le groupe des anciens combattants de Genève se demandait s'il n'y aurait pas lieu de faire comme dans d'autres pays, un jour du souvenir pour les anniversaires, plutôt que de célébrer le 11 novembre et ensuite le 8 mai. »

Mme ANTHONIOZ : « Je comprends très bien qu'étant donné l'état d'esprit que la France s'efforce de faire régner entre les peuples, on veuille, non pas oublier le passé — ce n'est pas possible, il existe, il existe dans nos cœurs et dans l'histoire — mais du moins mettre l'accent dans cette commémoration sur ce qui peut unir et non pas sur ce qui peut diviser. Nous ne pouvons pas ici développer ce que nous souhaiterions qui soit fait, mais ce que nous pouvons faire, c'est demander que cette date du 8 mai soit encore célébrée sur le plan national, au moins au minimum comme elle l'était auparavant. Quant au reste naturellement, je sais bien qu'il y a pour le gouvernement des impératifs. Je ne sais pas si elle deviendra chômée, je ne crois pas que cela en prenne le chemin, je crois que ce serait être irréaliste que de le demander aujourd'hui, mais ce serait déjà beaucoup que cette date du 8 mai soit tout de même signalée. Nous avons assisté à une messe magnifique aux Invalides à laquelle se trouvait le Président du gouvernement. A cette messe il y avait des chants exécutés par une chorale franco-allemande, c'est dire que c'était fait dans un esprit qui ne pouvait pas faire souffrir nos voisins allemands. Je dois dire que si par exemple la commémoration des fêtes de Jeanne d'Arc qui vient d'avoir lieu rendait malheureux nos amis Anglais, ce serait bien dommage, n'est-ce pas ? (Rires.)

» Nous demandons donc à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants que la journée du 8 mai soit célébrée comme la fin d'une guerre qui a mis en jeu non seulement l'indépendance et l'existence de notre pays, mais les valeurs humaines les plus essentielles et que dans cette commémoration on veuille bien rappeler au pays et en particulier aux jeunes générations qu'un combat pour les valeurs humaines est toujours nécessaire, et qu'on doit parfois aller jusqu'au don de sa vie pour les défendre, que c'est un devoir sacré. Voilà ce que je voudrais que nous disions à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et qu'il veuille bien le transmettre en notre nom au Président de la République. »

(Très vifs applaudissements.)

A l'une de nos camarades qui rappelle la présence de déportés allemands dans les camps, ayant souffert autant que nous et qui peuvent s'unir à nous dans la commémoration du 8 mai, Mme ANTHONIOZ répond : « Que tel est en effet notre état d'esprit... et que nous avons tenu à nous rendre sur la tombe de l'abbé STOCK à la fin de la journée de Chartres. »

Mme ANTHONIOZ donne ensuite des détails pratiques sur l'organisation de la journée, mais avant de clore l'assemblée, elle attire son attention sur l'exposition aux Invalides, réalisée avec la collaboration de l'A.D.I.R., qui restera ouverte jusqu'au 18 mai.

Elle signale également une réédition du disque de Micheline MAUREL et de l'album de Violette LECOQ qui sont en vente à l'A.D.I.R. avec un bénéfice pour notre association.

Puis elle fait un appel à toutes celles qui ont gardé des souvenirs de l'époque concentrationnaire et de la Résistance : journaux, objets, tenues rayées, messages clandestins. Elle demande instamment que ces souvenirs soient légués à l'A.D.I.R. qui les conservera ou les déposera dans divers

musées. Un fonds pourrait être ainsi constitué. Elle demande que cette résolution soit prise pour le 30<sup>e</sup> anniversaire afin que rien d'importance historique ne soit détruit par notre négligence ou par celle de nos proches.

Personne n'ayant de question à poser, l'assemblée procède au vote pour le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration.

## Résultats des Élections

432 votes exprimés :

Mme ANTHONIOZ : 432 voix, élue.  
Mme CHARPENTIER : 431 voix, élue.  
Mlle L'HERMINIER : 432 voix, élue.  
Mlle MELLA : 431 voix, élue.  
Mme SOUCHÈRE : 431 voix, élue.  
Mme VERNAY : 432 voix, élue.  
Mme LESÈVRE : 1 voix.  
Mme ROUX C. : 1 voix.  
Mme ROUGIER : 1 voix.

## Élection du bureau

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 mai 1975, a procédé au renouvellement des membres du bureau : 12 suffrages exprimés.

Présidente : Mme ANTHONIOZ : 11 voix, élue.

Vice-Présidentes : Mmes FERRIÈRES, RAMÉIL, DE RENTY, SOUCHÈRE : 11 voix chacune, élues.

Secrétaire générale : Mlle L'HERMINIER : 11 voix, élue.

Trésorière : Mme CHARPENTIER : 11 voix, élue.

## CE QUI REMPLIT NOS CŒURS

10 et 11 mai 1975

(Suite de la page 1.)

des moteurs fait battre comme un cœur.

Voyage à travers le passé : passé de la France, passé de nos vies... La Crypte, où nos fleurs formeront un drapeau tricolore, dans ce couloir de la mort où nul ne pénètre jamais.

Nous sommes entrées dans ce couloir, nous en avons gravi les marches, nous avons déposé notre fleur, une bleue, une blanche, une rouge sur la tombe du déporté inconnu, dans l'absolu silence, avec au cœur cette douleur qui ne peut nous quitter, cette douleur que nous portons ensemble depuis trente ans.

... Ici, j'ai ma part de ténèbres, Chambre secrète sans serrure, sans [espoir.

Je remonte le temps jusqu'aux pires [absences. » \*

Mais en sortant de cette nuit, entre les barreaux qui hachurent la porte ouverte sur la Seine, nous avons vu les eaux s'écouler à grands flots, comme une vie éternellement donnée.

G. FERRIERES

\* Paul ELUARD, *Les Yeux fertiles*.

# Au Mémorial de la Déportation

Nous sommes parvenues à la pointe de l'île de la Cité, dans le square de l'Archevêché, au-dessus de la Crypte construite sur le vœu et par les moyens du Réseau du Souvenir pour perpétuer la mémoire des Français résistants, victimes de la déportation.

C'est la dernière réunion de l'A.D.I.R. pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Nous avions convié à se recueillir avec nous dans la pensée de nos camarades disparus les représentants des associations et amicales issues de la Résistance.

La F.N.D.I.R.P., l'U.N.A.D.I.F., les C.V.R., la F.A.R.F.C., les Amicales de Ravensbrück, d'Auschwitz, d'Aurigny, de Montluc, les Résistants de 40 ont répondu à notre appel.

Les drapeaux sont maintenant groupés en bas, de chaque côté de la tombe du déporté inconnu et chacune d'entre nous va déposer une fleur sur la dalle du souvenir.

Puis, réunies sur le parvis du Mémorial, toutes ensemble, nous chanterons le « Chant des Marais ».

Voici les impressions ressenties par Violette Maurice au cours de cette très simple, mais combien émouvante manifestation.

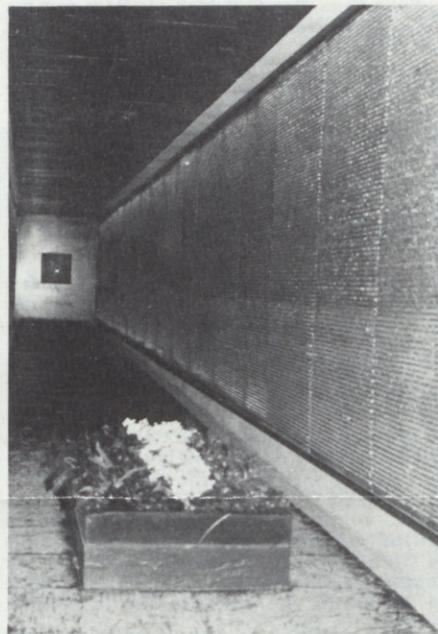
En ce 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration, la cérémonie très sobre à la Crypte des Déportés, qui a clôturé l'assemblée générale, a été empreinte d'une extraordinaire ferveur.

Comment trouver les mots exacts pour évoquer cette longue procession silencieuse devant la tombe du « Déporté Inconnu » où chacune de nous, avec piété, a déposé une fleur en hommage à nos morts ? (Toutes ces fleurs constituaient un drapeau tricolore.)

Moi qui n'avais pas vu certaines de nos camarades depuis notre lointain retour, j'avais l'impression que nous nous étions quittées la veille. Le temps, tout à coup, perdait de son épaisseur. Aux visages marqués par les années, se substituait l'image décantée des amies que nous avions connues là-bas. Chacune de nous se taisait, reprise par ses souvenirs : je revoyais Mag et tant d'autres, tuées sous le grand bombardement d'Amstetten. Je revoyais l'appel du matin sous le ciel gris et mouvant de Ravensbrück.

Nous étions là, 30 ans après, pour rendre témoignage ; non pas dans un esprit de vengeance mais par fidélité à nos camarades et par fidélité à un choix : en entrant dans la résistance pour défendre les valeurs imprescriptibles de l'esprit, nous avions accepté les risques et les conséquences de ce choix.

J'évoquais, en songeant à nos compagnes qui n'ont pas eu le privilège de rentrer, cette amitié extraordinaire des camps, chaude, secourable, sans frontières ni classes. La phrase d'Edmond Michelet me revenait à l'esprit : « Pour moi, c'est une leçon d'espérance en l'homme que je veux retirer de cette aventure... » Je me suis souvent demandé, ces dernières années, si nous n'avions pas embelli, à notre insu, cette atmosphère fraternelle des camps de la mort. Je sais aujourd'hui, en nous retrouvant au coude-à-coude, que je ne m'étais pas trompée lorsque je parlais aux élèves des lycées de cette richesse intérieure qui était la nôtre au plus profond de notre dénuement.



Le tombeau du déporté inconnu couvert de fleurs tricolores. (Photo Pic.)

Avant de nous séparer, nous avons entonné ensemble le « Chant des Marais ». L'instant avait une densité particulière, à peine supportable pour la sensibilité. J'ai vu une de nos amies fondre en larmes et j'étais sur le point d'en faire autant...

La dislocation, ensuite, m'a été douloureuse. Cela m'a rappelé le 30 avril 1945, lorsque, en gare de Lyon-Perrache, j'avais éprouvé un grand désarroi avant de quitter mes amies pour reprendre pied dans l'existence. Une famille spirituelle était née dans les camps. Cette famille, j'ai cru la retrouver dans toute son authenticité, en ce trentième anniversaire à la Crypte des Déportés.

Et c'est au nom de la continuité de notre grande famille que Marika nous adresse ce bref et vibrant appel :

Quelle force mystérieuse nous conduit parfois à une « rencontre » au seuil des résurrections ?...

Parce que le 11 mai 1975, en pensant à sa grand-mère, une petite fille a voulu aller à la Crypte, sans savoir que nous y étions, j'ai rencontré un des fils de Mme Chevignard, sa femme et deux de ses enfants, dans le jardin du souvenir.

Apprenant que la cérémonie qui s'y déroulait était pour l'A.D.I.R., il cherchait quelqu'un qui avait connu sa mère. Aussi ai-je pu leur dire, que si près de sa fin, à l'hôpital de Kreutzlingen avec quelle sérénité son beau regard s'était tourné vers moi ; nous nous étions promis de rester toujours amies. Elle est morte peu après, avant que sa fille ait pu arriver en Suisse.

En me tournant vers la petite Claire, si bien nommée, j'ai retrouvé vivant le regard de sa grand-mère.

Mes chères camarades, que celles d'entre vous qui ont connu Mme Chevignard écrivent leurs souvenirs d'elle à son fils, M. Chevignard, 11, rue Duban, Paris-16<sup>e</sup>. Merci.

Enfin, en ce lieu où il souhaite avec le Révérend Père Riquet que nous nous

sentions « chez nous », le Colonel Debord, secrétaire général du Réseau du Souvenir, prend la parole en ces termes :

Madame la Présidente,

Mesdames,

Messieurs,

C'est pour moi un redoutable honneur et à plus d'un titre de vous souhaiter la bienvenue en un tel lieu.

Le Président du Réseau du Souvenir « Historia Testis », le Révérend Père Michel Riquet S.J. pris par les devoirs de sa lourde charge n'a pu être présent aujourd'hui ; on ne remplace pas une telle personnalité et j'ai des titres bien modestes pour le représenter.

Depuis l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon, nous savions qu'il existait « un peuple de la nuit » ; depuis la grandiose cérémonie des « Glières » nous savions que dans certaines circonstances « seul l'esclave disait oui ! » ; mais, bien que la France ait eu Jeanne d'Arc, l'apothéose des manifestations qui se terminent aujourd'hui fut atteinte, à mon humble avis, hier matin, lorsque par une de ces envolées lyriques géniales dont il a le secret, André Malraux nous a affirmé que désormais grâce à vous, Mesdames, le mot soldat n'était plus un nom uniquement masculin.

Si j'ai employé tout à l'heure le terme redoutable c'est que voyez-vous il y a des moments, où les cœurs, même les mieux « trempés », ne peuvent contenir leur émotion.

« Soldat aussi au féminin », comment ne serais-je pas de cet avis quand je pense qu'il y a aujourd'hui un tiers de siècle, une veuve de la guerre 1914-1918, qui de surcroit venait de perdre son fils unique, était arrêtée et prenait la direction de Ravensbrück.

Si je suis encore en vie c'est pour une grande part à elle que je le dois, puisque s'étant comportée en soldat héroïque elle n'avait pas parlé sous la torture. Cette dame est aujourd'hui présente parmi vous, et je tairai son nom pour ne pas mettre à l'épreuve sa grande modestie.



Le colonel Debord prononçant son discours. (Photo Pic.)

Certes, tous les résistants dignes de ce nom diront qu'ils n'ont fait que leur devoir et qu'ils n'ont que peu de mérite à cela car dès le 18 juin 1940, la voix de celui qui devait devenir « le plus illustre des Français », nous avait indiqué le chemin et quel rude chemin, je veux dire celui de l'Honneur.

Vingt-neuf jours après le travail acharné d'une équipe résolue à aboutir, M. André Bord venait lui-même officiellement se rendre compte sur place des travaux accomplis quant à l'aménagement des galeries du premier étage de ce Mémorial de la Déportation, il nous faisait l'honneur de se dire satisfait et c'est alors que le 27 avril, accompagné par le Révérend Père Riquet, le Président de la République et Mme Giscard d'Estaing inauguraient la deuxième partie de cet ouvrage. Il y avait treize ans, que le général de Gaulle était venu s'incliner en cette nécropole, devant la tombe du « Déporté Inconnu », rendant ainsi un hommage judiciaire à toutes les personnes qui avaient tant souffert pour que renaisse dans notre patrie, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, immortelle devise de cette République qu'une dictature abominable avait juré d'abattre.

Vous êtes ici chez vous, c'est votre Crypte, car à en croire un grand pilote écrivain « l'être humain ne se révèle vraiment que devant l'obstacle » et je ne commettrai pas la faute de goûter de rappeler après tant de personnes autorisées

ce que furent les obstacles que vous avez dû franchir pour survivre après plus de trente ans à toutes ces épouvantables horreurs.

Vous vous êtes fort bien révélées comme les gardiennes d'une flamme qui ne doit pas s'éteindre, car identique à la chevelure de lumière d'une comète au passage périodique dans la nuit des temps, elle doit transmettre un message à l'humanité tout entière : ce message, Madame la Présidente, dont vous parlez si justement ce matin, avec tant de compétence, de foi et pourquoi ne pas le dire, tant de brio, soyez certaine qu'il sera entendu, car c'est la raison d'être du Réseau du Souvenir que de le répandre.

Il ne sera jamais question pour nous d'attiser les haines, mais au contraire de tout faire pour que de tels crimes ne se reproduisent jamais; notre seul but étant : « d'abord aux morts pour qu'on s'en souvienne, ensuite et pour toujours aux vivants pour qu'ils n'oublient pas. »

Ayant ainsi terminé, le Colonel Debord, qui est en uniforme d'officier de l'Armée de l'Air, se fige au garde-à-vous et porte à sa casquette sa main droite gantée de blanc, comme pour rendre les honneurs militaires aux disparus représentés dans la Crypte et aux anciennes « soldats » du combat clandestin pour la délivrance de la France et le triomphe de la liberté.

D'une seule voix, nous entonnons le « Chant des Marais ».

## La Journée de la Déportation

Trente ans après : notre ministre a donné aux cérémonies du 26 avril un éclat tout particulier et ce témoignage de fidélité à nos disparus a réuni beaucoup des nôtres, venus malgré leurs infirmités, leurs soucis et leur âge.

La veille à la Synagogue un service religieux avait rappelé à la fois l'effroyable génocide et la présence dans le combat commun des Juifs échappés aux rafles raciales. Denise Côme avait représenté l'A.D.I.R. comme elle l'avait fait à la Mosquée.

Le samedi selon la tradition l'église Saint-Roch accueillait les déportés, de là les cars les amenaient à l'Hôtel de Ville où les rejoignaient ceux qui, une heure avant, avaient fleuri la tombe du Soldat Inconnu.

Les drapeaux précèdent le défilé : il n'est pas toujours impeccable mais il est au moins silencieux et la cohorte des anciens se dirige vers la Crypte.

Renée Mirande et Geneviève réunissent alors les membres de leurs bureaux respectifs et les amènent sur la pelouse, près du rosier que Mme Giscard d'Estaing parraine et qui a nom « Résurrection ». Une plaque discrète soulignera sa présence et qu'elle est due à l'initiative de l'Amicale de Ravensbrück.

Nous attendons donc dans le froid printanier parisien l'arrivée de la femme du Président de la République qui, à ce moment-là est probablement — avant tout — la fille du « Häftling » mort à Mauthausen. Elle est d'ailleurs très émue en serrant les mains tendues et très grave.

La nuit tombera doucement pendant que les uns après les autres nos camarades à la suite des « officiels » veille-

ront dans la Crypte dont la porte s'est ouverte sur le couloir qui abrite les cendres de tant des nôtres.

L'heure est venue alors de remonter sur l'esplanade ou attendent les torches que chacun prendra pour gagner, au rythme des tambours voilés, le Mémorial juif tandis qu'un grand V lumineux éclaire le ciel.



Mme Giscard d'Estaing plante le rosier.  
(Photo Actualités photogr. parisiennes.)

## Exposition aux Invalides

Une remarquable exposition sur l'occupation, l'internement et la déportation, organisée aux Invalides (salle Montauban) par le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, vient de se terminer.

Inaugurée par M. Bord et Mme Simone Veil, ministre de la Santé, réalisée par notre amie Annick Burgard, avec le concours d'organismes officiels et privés, cette terrible évocation a ému tous les visiteurs.

En silence, avec recueillement, tous passaient regardant ces photos simplement soulignées d'une courte notice. Français, étrangers, dont beaucoup avaient les larmes aux yeux, suivaient la lente progression des images. Après tant de jours de préparation, même les organisateurs en étaient encore bouleversés.

La contribution de l'A.D.I.R. a été très importante : objets, dessins, écrits... En particulier notre association a pu prouver par des documents irréfutables, la présence d'une chambre à gaz à Ravensbrück.

Peut-être certains trouveront-ils que l'horreur ne doit plus être présentée ainsi, mais pudiquement voilée. Pour ma part, je crois qu'il est nécessaire de montrer une fois de plus — ce pourquoi tant de nos amis sont morts, nous laissant un message à transmettre.

Violette ROUGIER-LECOQ.

N.B. — Annick Burgard a bénéficié des travaux et de la documentation du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, ainsi que du concours du musée de l'Armée et des fédérations, associations et amicales de déportés, internés et résistants.

Décorateur : Guy Langlois, I.N.R.D.P.  
Photographies de l'E.C.P. Armées.

Désormais cette exposition sera itinérante et pourra être montrée dans toute la France.

Si nos déléguées étaient pressenties à ce sujet par les autorités de leur région, le mieux serait qu'elles le signalent à l'A.D.I.R. qui se chargerait d'en transmettre la demande au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

Cette procession dont l'A.D.I.R. avait suggéré l'idée au ministère, ces battements sourds et hallucinants, cet éclair qui naît du vaisseau de la Crypte et ce dernier recueillement au monument israélite termine de poignante et spectaculaire façon cette journée dont nous avions tous souhaité faire l'hommage à ceux qui sont morts pour la liberté.

Dimanche, le Président de la République, accompagné de plusieurs de ses ministres, de Mme Giscard d'Estaing et de ses enfants, assistait à la messe de Notre-Dame où l'accueillait le Cardinal Marti.

A la fin de la cérémonie, entouré des présidents d'associations il allait à son tour méditer à la Crypte et y déposer la couronne du souvenir. L'après-midi c'est le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants qui le représentait au Mont Valérien et nombreux étaient ceux qui montaient le chemin que trente ans plus tôt avaient parcouru les fusillés qui furent nos camarades et nos amis.

Le soir, sous l'Arc de Triomphe, s'est ranimée la flamme qui tremble dans le vent et semble symbolique, ce jour où chacun sent que depuis trois décennies, en soi-même, elle ne s'est pas éteinte.

# VIE DES SECTIONS

## Section Loiret-Centre

Les membres de la section se sont réunis à Orléans, le 15 mars 1975 pour faire le point de l'année écoulée et connaître nos prévisions pour 1975.

Il a été décidé d'autre part de former un bureau local afin de seconder la délégation régionale et de proposer au conseil de l'A.D.I.R. une déléguée adjointe : Yvette Kohler (Chouquette pour ses camarades). Mmes Wilkinson et Larsen, secrétaire et trésorière adjointes.

Malgré les nombreuses absences pour des raisons familiales ou de santé, ou par suite de l'éloignement, une chaude et amicale ambiance régnait avec l'espérance de prochaines rencontres.

Nous avions la joie d'avoir avec nous, outre le groupe des Orléanaises, Gisèle Caubrière, Odette Moulan de Trainou, Madeleine Lucas de Tours et Mme Caron de Vierzon, toujours fidèles à la section, en dépit des frimas.

Marguerite FLAMENCOURT.

## Section Savoie-Ain-Isère

En 1974, les réunions ont encore été nombreuses à la section A.D.I.R. de Savoie. Je veux les résumer brièvement pour toutes nos camarades et particulièrement pour nos amies du conseil d'administration.

Le 4 janvier, et selon la coutume, nous fêtons les Rois.

Puis nous nous donnions rendez-vous le 1<sup>er</sup> février.

Le 1<sup>er</sup> mars, le colonel Pichard, correspondant en Savoie du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, venait nous faire une conférence sur l'activité résistante, particulièrement importante dans notre département, comme le prouve les brochures qu'il a eu l'amabilité de nous remettre, avec des cartes de parachutages et de maquis.

Le vendredi 5 avril, Simone Floersheim nous recevait chez elle et je leur fis un compte rendu de notre réunion de déléguées à Paris et de l'assemblée générale A.D.I.R.

Odette Seris, à son tour, nous conviait le 3 mai à une petite réception dans son appartement si joliment installé.

Mes camarades, le 7 juin reprenaient le chemin de la maison et nous fêtons le retour en Savoie de Ninette Streisguth.

Puis l'été et les beaux jours nous virent successivement au Châtelard-en-Beaumes, le 5 juillet, chez nos amis Selingue, et le 19 août, nous étions reçues par Mme Berthier et sa fille à Peisey-Nancroix.

C'est de nouveau chez moi qu'une réunion avait lieu le 4 octobre, le mauvais temps et la neige ne nous ayant pas permis d'aller trouver nos amis Airiau à Notre-Dame de Bellecombe.

Simone Floersheim nous accueillait à nouveau chez elle le 8 novembre pour fêter le succès de sa fille, jeune agrégée de 21 ans.

Enfin le 6 décembre, nous inaugurions l'installation de Ninette Streisguth.

Il faut préciser qu'à chaque rencontre, nous abordons des sujets sérieux : nouvelles de nos familles, activités de cha-

cune, lectures et action en faveur de nos camarades étrangères : Yadja de Varsovie et Tommy de Prague.

En conclusion, pour 1974 : *onze réunions*

## Lettre au Président de la République

*Monsieur le Président de la République,*

*Notre association, qui comprend la presque totalité des femmes déportées et internées de la Résistance, s'est réunie en assemblée générale le 11 mai dernier. A l'unanimité nos camarades m'ont chargée de vous exprimer la peine et l'émotion qu'elles éprouvent devant votre décision de supprimer la célébration officielle du 8 mai.*

*Pour nous, cette date célèbre avant tout une victoire de l'esprit, des forces de l'esprit, et tout homme de bonne volonté, même s'il s'est trouvé dans les rangs de ceux qui ont été nos ennemis, doit pouvoir s'associer à cette commémoration.*

*Nous savons trop bien que ce qui a été en jeu dans cette dernière guerre était non seulement l'existence et l'indépendance de notre pays, mais les droits de la personne humaine : ce ferment qui a provoqué les crimes nazis existe, hélas, dans tout cœur humain, et chaque peuple a le devoir de lutter contre toute forme d'intolérance et de mépris de l'homme.*

*Plus que quiconque, les anciennes déportées savent jusqu'où peut aller cette volonté de destruction des corps et surtout des esprits : nous n'avons pas le droit de ne pas témoigner.*

*Ce que nous demandons dans le maintien de la célébration du 8 mai, c'est que soit rappelé, et en particulier aux jeunes générations, que le combat pour le maintien des valeurs humaines reste toujours nécessaire. Nous ne sommes pas repliées sur notre passé, mais nous souhaitons que les souffrances et les sacrifices consentis permettent à notre pays de continuer dans la voie tracée par ceux dont la mémoire est honorée le 8 mai.*

*Permettez-nous d'ajouter encore quelque chose : nous les femmes sommes gardiennes du souvenir. C'est ainsi depuis que les hommes existent... c'est dans le cœur des femmes, c'est dans le cœur des mères que tout est conservé. Nous transmettons à nos enfants ce qui doit être transmis, nous avons été mises au monde pour cela et notre rôle dans la cité est un rôle essentiel.*

*C'est à ce titre que nous élevons la voix aujourd'hui contre la décision que vous avez cru devoir prendre.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre haute considération.*

*G. de GAULLE ANTHONIOZ,  
Présidente de l'A.D.I.R.*

bien vivantes, toujours très intéressantes et fidèlement suivies.

10 janvier 1975.

C'est, pour la section de Savoie, la première réunion de l'année 1975.

Une intéressante réunion-débat sur les journaux reçus : *Voix et Visages, le Déporté, les C.V.R.*, sur notre 30<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'A.D.I.R. et du retour des camps avec, bien sûr, l'évocation de nombreux souvenirs.

Il est de tradition que nous invitons à cette époque de l'année, nos camarades du bureau de l'A.D.I.F. et qu'ensemble nous « tirions les Rois ».

Ce fut donc la conclusion de cette rencontre du 10 janvier 1975 et, le champagne aidant, l'ambiance fut très gaie et c'est avec enthousiasme que rendez-vous fut pris pour nous retrouver les vendredis 7 février et 7 mars.

Marguerite LECOANET.

## SECRÉTARIAT SOCIAL

### Taux de la retraite du combattant

L'article 69 de la loi n° 74-1129 du 30 décembre 1974 portant loi de finances pour 1975 (J.O. du 31 décembre 1974) est ainsi conçu :

« Au cinquième alinéa de l'article L 256 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, les mots : «taux fixé actuellement à 50 francs sont remplacés par les mots : taux déterminé par application de l'indice de pension 9».

L'alinéa de l'article L 256 du code qui se trouve ainsi modifié, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1975, est celui qui fixe le taux de la retraite du combattant applicable sur le territoire de la France métropolitaine exclusivement, aux titulaires de la carte du combattant au titre des opérations postérieures au 11 novembre 1918, qui atteignent l'âge de 65 ans sans pouvoir prétendre à la retraite au taux fixé par référence à l'indice de pension 33.

La modification apportée à cet alinéa entraîne dans l'immédiat pour les intéressés un sensible relèvement du taux dont ils bénéficient.

Sur la base de la valeur du point d'indice applicable également à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975, soit 16,94 F, le montant annuel de leurs arrérages se trouve en effet porté, à compter de cette même date, de 50 F à 16,94 × 9 = 152,46 F.

La mesure nouvelle leur assure aussi et surtout, pour l'avenir, la garantie d'une indexation identique à celle dont bénéficiaient déjà les autres titulaires de la retraite du combattant.

Toutefois, dans l'attente de la publication d'un décret qui doit modifier à nouveau l'article R 241 du code en vue d'unifier les modalités de paiement de la retraite du combattant en métropole, aucun titre de paiement ne devra être établi jusqu'à nouvel ordre en faveur des titulaires de la carte du combattant, relevant des dispositions de l'article L 256, 5<sup>e</sup> alinéa, qui n'atteindront l'âge de 65 ans que postérieurement au 30 avril 1975.

Communication du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, Direction des pensions.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Frédérique, troisième arrière-petite-fille de notre camarade Mme BAUER, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Rhône. Lyon, 23 février 1975.

Ruben, arrière-petit-fils de notre camarade Mme CHOISY. Nîmes, 10 février 1975.

Gaël, petit-fils de notre camarade Mme HERVÉ-CORBINEAU. St-Sébastien-sur-Loire.

Stéphanie, petite-fille de notre camarade Mme LAMPE. Paris, 4 mars 1975.

François, petit-fils de notre camarade Mme PEGHAIRE. Saint-Flour.

J. L'Herminier fait part de la naissance, le 15 mars 1975, de son fils, François TREMBLAYE, fils d'Isabelle et de Christian, petit-fils de Catherine Roux.

### MARIAGES

Chantal BERNET, nièce de notre camarade Renée BERNET a épousé Philippe BOURASSEAU. Paris, le 26 avril 1975.

Le fille de notre camarade Mme GUILLAUME s'est mariée à Vic-le-Comte en février 1975.

Violaine PÉRY, fille de notre camarade Mme Pierre PÉRY (Jacqueline de LORNE d'ALINCOURT à Ravensbrück) a épousé Dominique de ZIÉGLER. Genève, le 10 mai 1975.

Hervé SOQUET, fils de notre camarade Mme SOQUET, a épousé Catherine FOREST. Neuilly, le 26 avril 1975.

Patrick THANGUY, fils de notre camarade Mme THANGUY, a épousé Nicole VIMONT. Rennes, le 19 avril 1975.

Dominique VERSCHUEREN, fils de notre camarade Mme VERSCHUEREN, a épousé Marie-Noëlle LEGOIX. Beauvais, le 14 juin 1975.

### DÉCÈS

Notre camarade Mme ALIX est décédée. Cholet, janvier 1975.

Notre camarade Mme BESNARD est décédée. Châteaubriant, avril 1975.

Notre camarade Mme CAILLIAU de GAULLE, déléguée de l'A.D.I.R. pour la Seine-Maritime, a perdu son gendre. Versailles, mars 1975.

Notre camarade Mme COME, membre du Conseil d'administration de l'A.D.I.R., a perdu sa fille, Françoise. Paris, janvier 1975.

Notre camarade Mme DENAUW est décédée. Roubaix, le 17 mai 1975.

Notre camarade Mme FOUCALUT a perdu son mari. Cannes, mai 1975.

Notre camarade Mme GEHANT est décédée. Belfort, 11 mai 1975.

Notre camarade Mme GAZIAUX-NÉRISSON a perdu son père. Strasbourg, le 14 mars 1975.

Notre camarade Mme GOUPILLE a perdu son petit-fils François, décédé à l'âge de 20 ans. Tours, le 10 mars 1975.

Mme GAILLOT, mère de notre camarade Rose GAILLOT-POUJAT, morte il y a quelques années, est décédée. Riom, avril 1975.

Notre camarade Mme GAILLARD a perdu son frère, le lieutenant-colonel NOREC et sa sœur, Mme MARINDAT, Clermont-Ferrand.

Notre camarade Mme Gérard HOUY est décédée. Freyssinat-le-Gélat, 3 avril 1975. Son mari est mort subitement le 6 avril 1975. Tous deux étaient les parents de notre camarade Mme Jacqueline CORBINEAU.

Notre camarade Mme KREMER a perdu son mari. Toulon, le 23 mai 1975.

Notre camarade Mme LECLERC a perdu sa mère. Lyon, avril 1975.

Notre camarade Mme LEMONNIER est décédée. Magny-le-Désert, 7 avril 1975.

Notre camarade Mme LANGELÉ est décédée. Amiens, le 11 mai 1975.

Notre camarade Mme NAGLER est décédée. Sarreguemines, le 6 juin 1975.

Notre camarade Jeanne-Marie PERROT est décédée. Lausanne, le 7 avril 1975.

Notre camarade Mme RIECKERT a perdu son mari. Poitiers, novembre 1974.

Notre camarade Mme SCHENK est décédée. Strasbourg, le 22 avril 1975.

Notre camarade Mme STERVELINCK est décédée. Grasse, le 4 avril 1975.

Notre camarade Mme VASMENT est décédée. Villejuif, le 27 février 1975.

Notre camarade Mme VENON, ex-Fresnes, ex-bloc 24 à Ravensbrück, a perdu son mari. Lorris, le 26 mai 1975.

Notre camarade Mme WACKHERR est décédée. Samois, le 3 février 1975.

Notre camarade Mme PAILLOUX a perdu ses parents, M. et Mme Henri JULITTE, décédés les 27 et 28 mai derniers. Mme JULITTE était l'une de nos adorables.

## DÉCORATIONS

Par décret paru au *Journal officiel* du 30 mars 1975 :

Ont été promues au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur : Mmes Laboureur née Arnal Jeanne; Monéris née Bellanger Albertine; Bernard née Fontaine Marie-Thérèse; Gaudin née Fremond Fernande; Lizé née Hougouet Alphonsine; Klasen Marie-Anne; Larose-Reinaud Madeleine; Vernas née Monier Jeanne; Beaufort née Olmiccia Jeanne; Merlas née Ourgaud; Burdin née Perrin Suzanne; Peeters née Petit Lucienne; Brechenmacher née Renaud Marcelle; Saulnier née Scheer Yseult.

Ont été nommées au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur : Mmes Lemius née Ickermann Marie; Nélaton née Braun Jeanne; Josset née Corrier Andrée; Billard née Monet Ginette; Peeters Yvonne; Fourmond née Serra Marcelle; Berthouzoz née Bochet Marcelle; Cailliau née de Gaulle Agnès, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Seine-Maritime.

Alice Imbert a été décorée de la croix de Commandeur du mérite et du dévouement.

## RECHERCHES

M. de CORNET demande qui aurait connu sa mère.

Elle portait le n° matricule 27.652 à Ravensbrück et s'appelait Nelly DEGHELT de CORNET. Elle était Belge d'origine, mais durant la guerre avait dû fuir en France où elle fut arrêtée en octobre 1943. Elle aurait été atteinte d'une sorte de paralysie des jambes et en décembre 1944, embarquée dans un convoi dit « noir ».

Elle fut incarcérée à la prison de Compiègne et au camp de Ravensbrück et occupa probablement les blocs 13, 15 et 27.

Prière de donner les renseignements à l'A.D.I.R.

\*\*

Jeune Suisse s'intéressant à l'histoire de la déportation recherche anciennes et anciens déportés suisses ou personnes ayant connu des citoyennes et citoyens suisses en déportation. Est acquéreur de livres, documents sur la déportation et de journaux ou bulletins de fédérations, d'amicales ou d'organismes issus de la déportation. Ecrire à FAVRE Laurent, 5 A, route de Montfleury, CH 1214 Vernier (Suisse).

## A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain

PARIS - VII

C.C.P. Paris 5266 06

les bureaux de l'A.D.I.R. seront fermés pendant tout le mois d'août.

Le Gérant : G. ANTHONIOZ.  
Imprimerie LESCARET. PARIS